

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

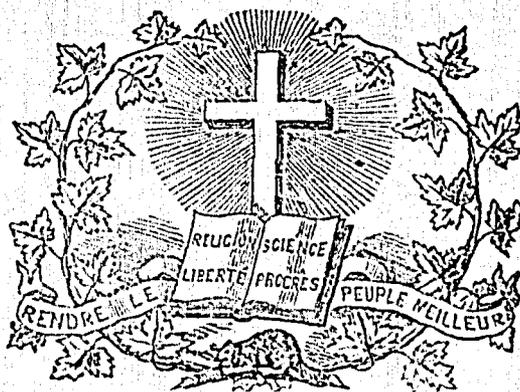
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VII.

Montréal, (Bas-Canada) Février, 1863.

No. 2.

**SOMMAIRE.—LITTÉRAIRE.**—Poésie: *Stadacona*, par M. A. de Pulvisque.—Les *Pionniers Canadiens*, par M. Pabé et Ch. Trudelle.—**SCIENCE:** Les nations à l'Exposition Universelle de Londres, en 1862.—L'Angleterre et ses colonies, par M. F. Levasseur, (suite).—**ÉDUCATION.**—Exercices pour les élèves des écoles: Solutions des problèmes de géométrie, d'arithmétique et d'algèbre de la dernière livraison.—Baccalauréat.—**ACTES OFFICIELS:** Changement de nom et érection de municipalités scolaires.—Nominations: Commissaires d'école.—Brevets accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts à la Bibliothèque du Département.—**PARTIE ÉDUCATIVE:** Distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres.—Dix-neuvième conférence des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'école, pour les années 1859 et 1860. (suite).—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes: New-York, Montréal, Québec, etc. *Anon-la-la-Pocatière*.—Petite Revue nouvelle.—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS:** Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Honnêtes Écoles.—Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres, pour 1862.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### STADACONA.

Dédié à l'Honorable Sir N. F. Belleau, ancien Maire de Québec.

Reine du Canada, fière Stadacôné,  
Salut!... en te voyant, l'Algonquin étonné  
Croyait que sur ta cime habitait le tonnerre;  
Il n'imaginait rien de plus grand sur la terre.  
Pour moi, vieux voyageur, il n'est pas de cité  
Qui m'offre plus de charme et tant de majesté.

Gibraltar, roc brûlant que la mer emprisonne,  
N'a pas de ton beau cap la riante couronne;  
Tunis, près du désert, sous un voile poudreux  
Cache ses minarets plus tristes que pompeux;  
De loin, Constantinople est un palais de fée;  
De près, c'est un cloaque où croupit étouffée  
Cette tourbe sans nom qui, sous un jong brutal,  
Perd jusqu'à la chaleur du sang oriental:  
Sur Naples, qu'un flot bleu si mollement caresse;  
Le spectre de la Mort semble planer sans cesse;  
Le Vésuve est sa voix; aussitôt qu'on l'entend,  
Sur tous les fronts courbés l'épouvante descend.

Quel calme autour de toi! quand la neige étincelle,  
De tes dômes d'argent la lumière ruissolle,  
Et toujours l'horizon, plein de sérénité,  
Prête à tes longs hivers un aspect de gaieté.

Dans cette anse où Saint-Charles en l'arrosant s'écoule,  
Un homme élu par Dieu dans les rangs de la foule,  
Jacques Cartier, cherchant un passage inconnu,  
Des bords Européens le premier est venu.

Voici la port charmant où ses deux caravelles,  
Après un dur hiver, ont déployé leurs ailes:  
Voici la côte abrupte où de nos anciens rois  
Il suspendit les lys aux branches de la croix.

Un héritier lointain de sa vaste pensée,  
Champlain voulut qu'aux flancs de tes rocs adossée  
Une ville y couvât, dans une aire d'aignon,  
Ses futures cités de ton peuple colon.  
Grâce à toi, comme on voit des essaims d'hirondelles  
Bâtit, chaque printemps, des demeures nouvelles,  
D'innombrables enfants, du même lait nourris,  
Ont dirigé leurs pas vers de nouveaux pays:  
S'avancant par degrés des bords de l'Atlantique  
Vers l'océan vermeil qui baigne le Mexique:  
Hardis navigateurs, argonautes Français,  
Qui dira vos dangers, qui dira vos succès?  
Triomphant du désert et de la barbarie,  
Vous n'avez fui le seuil de la mère patrie  
Que pour répandre au loin la paix et le bonheur,  
Et faire aimer un Dieu qui rend l'homme meilleur.

Revenez voir ces lieux, oh! revenez encore,  
Vous qu'un fidèle amour de siècle en siècle honore;  
Courageux pionniers qui, la hache à la main,  
Aux profondeurs des bois traciez votre chemin,  
Marchant, marchant toujours sans penser au sauvage  
Dont l'arc empoisonné guettait votre passage!  
Revenez, voyageurs, et vous, martyrs sacrés,  
Qu'aux poteaux des bûchers la flamme a dévorés;  
Energiques esprits, âmes douces et pures,  
En descendant du ciel oubliez vos tortures!  
Officiers du Grand Roi, revenez tous aussi,  
La Barre, Frontenac, Denonville, Tracy!  
Alignez-vous, soldats, Carignan et Guienne,  
Appuyez Languedoc et Béarn et la Reine!  
Gens du Nord ou du Sud, au sein du Canada,  
Sur tous les champs d'honneur la France vous guida.

Écoutez!... Elle vient! c'est son canon qui tonne!  
Aux cavités du cap l'écho tremble et résonne!  
Les signaux de la tour, dans la brise flottants,  
Ont annoncé déjà l'escaudr du printemps;  
Courons!

—Du vieux pays, amis, quelles nouvelles?

—Le Rhin est traversé; ses grandes citadelles  
Sont en notre pouvoir, tout son cours est à nous:  
On refusait la paix, on l'implore à genoux.  
—Et que dit-on là-bas de nos humbles batailles?  
—On dit que vous avez des Bayards, des Xaintrailles...  
—Oh! ne badinez pas; Turenne est-il content?  
—Turenne admire en vous ce courage constant  
Que n'aurait pas les lenteurs d'un siège,  
Qui marche sous le feu, qui campe sur la neige.  
—Et nos marins?

—Tourville aime à les célébrer ;  
 Au seul nom d'Iberville on vit Jean Bart pleurer,  
 Et, fermant les deux poings, ébranler les murailles  
 D'un applaudissement hors d'usage à Versailles.  
 Mais vous, chers Canadiens, avec vos avirons,  
 Où conduisez-vous donc ces barques de Hurons ?  
 Allez-vous, en voguant sans compas ni mâtures,  
 Pour un collier de verre acheter cent fourrures ?  
 On dit que le voisin de vos castors jaloux  
 Veut à coups de mousquet partager avec vous.  
 —Respect à nos canots ! ils ne sont que d'écorce ;  
 Mais leur légèreté, voyez-vous, c'est leur force.  
 Nous allons guerroyer dans les pays d'en haut,  
 On verra tous les lacs ;

—Reviendrez-vous bientôt ?  
 —On ramena trois mois ou quatre. . .

—Quel délice !  
 Pour varier, du moins, ce charmant exercice,  
 Que ferez-vous de plus ?

—Nous ? ce que nous ferons ?  
 Étrange question, vraiment ! . . . nous chanterons.  
 —France ! voilà les fils ! avec eux sois benie !  
 —C'est la diversité qui fait notre harmonie :  
 N'avons-nous pas toujours l'assortiment complet  
 Des instruments qu'exige un concerto parfait ?  
 Des Basques pour danser, des Bourguignons pour boire,  
 Des Gascons pour conter, des Champenois pour croire ?  
 —Joignez-y toutefois quelques bons violons !  
 Les chants les plus joyeux sont nos vieux rigaudons.  
 —Tous nos airs ne sont pas mesurés pour la danse ;  
 La rame et l'aviron en réglent la cadence :  
 C'est deux temps ou trois temps ; dans un petit canot  
 On gazouille gaiement, plus gaiement qu'un linot ;  
 Mais dans un grand il faut que de chaque refrain  
 Le retour solennel soit lent comme un lutrin.  
 Venez tous avec nous, vous saurez mieux en route.  
 —Si l'Amiral voulait, nous irions tous sans doute :  
 Mais il tient à ses loups. Saluts à l'Iroquois !  
 En passant, s'il se peut, donnez-lui sur les doigts :  
 L'innocent Illinois également mérite  
 Ainsi que le Sautoux l'honneur d'une visite :  
 Rendez, par vos conseils, dans ces simples tribus,  
 L'homme un peu moins sauvage et la femme un peu plus.

On rit, et du départ le cri qui se prolonge  
 En cessant tout à coup a dissipé mon songe :  
 Des mâts je cherche en vain la mouvante forêt ;  
 Voyageurs, matelots, barques, tout disparaît.

Quel abandon subit ! seul sur le promontoir,  
 Un soldat est resté . . . Ciel ! qu'ai-je vu ? que croire ?  
 Un soldat rouge ! . . . adieu ! couleurs de nos Français !  
 Adieu, drapeaux sans tache ! ici règne l'Anglais,  
 L'Anglais, cet ennemi perfide . . . Point d'outrage !  
 Son audace a ravi la victoire au courage,  
 Et le même granit, monument immortel,  
 Unit les fiers rivaux morts dans ce grand duel.

Aux plaines d'Abraham, rendez-vous des batailles,  
 Victimes, attendez l'heure des funérailles :  
 Un jour doit arriver où des bras généreux,  
 Arrachant aux fossés vos ossements poudreux,  
 Les porteront couverts du drapeau de la France  
 A l'asile béni, leur dernière espérance !

Et toi, Stadaconé, tu peux lever le front,  
 Ce qu'étaient tes aînés tous tes fils le seront :  
 Le cœur qui bat en eux, l'esprit qui les anime,  
 De leurs dominateurs sauront forcer l'estime :  
 De l'honneur sans broncher suivant l'étroit chemin,  
 Ils les obligeront à leur tendre la main.  
 Les arts, que le fer chasse et que la paix ramène,  
 Joindront à vos lauriers des couronnes de chêne.

Canadiens ! déjà vos progrès éclatants  
 Ont vaincu la nature et l'espace et le temps ;  
 Le Saint-Laurent surpris voit s'unir ses deux rives,  
 Et, malgré les hivers, cessant d'être captives,  
 Vos villes, dans l'essor d'un large épanchement,  
 Jusqu'aux glaces du Nord jettent le mouvement.  
 Source de tous les biens, votre active industrie  
 Par aucun joug fiscal ne peut être appauvrie :  
 Conquérents glorieux de votre liberté,  
 Veillez sur ce trésor ; il vous a tant coûté !

Surtout de vos voisins évitez la rudesse ;  
 N'étaiez pas comme eux l'orgueil de la richesse :  
 Contents de votre sort, gardez votre gaieté,  
 Gardez ces douces mœurs et cette urbanité,  
 Signes originaux des vrais Preux de la France :  
 Que tout soit noble, enfin, dans votre indépendance !

APOLYNE DE PRINCEPOT.  
 (Sœurs Canadiennes.)

### Les Plonniers Canadiens.

En 1813, il y avait déjà 1062 âmes à Sommerset seulement, et la population s'était accrue dans la même proportion à Stanfold et à Arthabaska. La plus forte partie de ces colons montaient dans les Bois-Francs pauvres et sans aucune avance. C'étaient, pour la plupart, des journaliers ou des habitants ruinés, qui n'apportaient avec eux que les ustensiles de première nécessité et de maigres provisions pour quelques mois. Plusieurs n'apportaient pour tout ménage que leur hache et un sac de farine sur le dos. Ils comptaient sur leur travail pour maintenir leur existence et celle de leurs familles ; mais ces familles, souvent nombreuses et consommant sans cesse, avaient bientôt épuisé les provisions ; et le manque de magasins, dans ces premières années, ou le prix trop élevé des denrées, ne permettait pas de les renouveler. Aussi la disette était dans leur cabane avant que la récolte fût dans la grange. D'ailleurs, quelque abondante que fût cette récolte, le surecroît toujours imprévu de la population faisait qu'ordinairement elle était épuisée plus tôt qu'on ne l'avait cru, et, quand arrivait le printemps, la misère faisait aussi son apparition avec lui.

Ceux qui étaient arrivés les premiers avaient ordinairement des excédants pour soulager bientôt leurs amis nouvellement venus ; ils se montraient charitables et empressés à diminuer des souffrances qui devenaient de plus en plus pressantes ; mais cette ressource était bientôt épuisée. Les marchands qui venaient de s'établir à Sommerset et à Stanfold remplissaient bien, pendant le cours de l'hiver, leurs magasins de lard, de farine et de provisions de toute espèce ; mais l'immigration était toujours plus considérable qu'on ne l'avait prévu : elle doublait les calculs les plus raisonnables. Les nouveaux arrivés faisaient bien preuve de bonne volonté, en travaillant avec cette ardeur naturelle aux Canadiens, surtout quand ils entrevoient un avenir meilleur et qui ne dépend que de leur énergie. Les arbres tombaient comme par enchantement sous les coups redoublés de leurs haches ; bientôt le feu les avait réduits en cendre ; puis ils convertissaient en *sall* (1) cette cendre, qu'ils portaient ainsi transformée aux marchands de l'endroit, fabriquant la potasse et la perlasse. C'était, avec le sucre produit de l'érable, leur seule ressource. Ils en recevaient en échange des provisions de bouche et des vêtements.

Mais les demandes étaient si multipliées, que ce moyen de vivre s'épuisait bientôt ; la manufacture du marchand était pleine de potasse ou de perlasse, et son magasin était vide de provisions. Le manque absolu de chemins pendant l'hiver ne lui permettait pas d'expédier ses alcalis au marché et, par la même raison, de renouveler ses provisions. Une grande partie de cette population se trouvait alors aux prises avec la faim, qui ne marchandait jamais. C'était des moments terribles d'épreuve et de découragement. Prisonniers au milieu des bois, comme sur une île au milieu de la mer, ils ne pouvaient attendre de secours de personne. Une seule planche de salut restait aux infortunés habitants de cette place riche et pauvre, abondante et manquant de tout : c'était de franchir à pied la savane qui les tenait captifs, pour aller chercher sur leurs dos des provisions dans les paroisses du bord du fleuve.

Afin de pouvoir se porter secours, ils partaient par bande de dix à quinze hommes, pour faire ce périlleux trajet. On les voyait revenir portant sur leur dos soixante et quatre-vingts livres de farine et quelquefois bien davantage, souvent ayant un sac de provisions sur leur tête et dans leurs mains les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Quelques-uns même ne craignaient point de se mettre en route avec des plaques de poêle sur les épaules.

Ainsi chargés, ils allaient l'un devant l'autre, le cou tendu, le corps penché en avant, ruisselant de sueurs, dévorés par les moustiques et les maringoins, le visage en feu, les veines enflées, l'œil rouge et les lèvres bleuâtres ; quelquefois même on les voyait cracher le sang de leur poitrine enflammée. C'est que le sentier qu'ils parcouraient pouvait épuiser les forces de l'homme le plus vigoureux, à plus forte raison de ces voyageurs au courage invincible, mais qui partaient épuisés par un jeûne presque continu et n'emportant, pour soulager leur estomac fatigué, qu'une tranche de mauvais pain sec.

(1) Corruption du mot anglais *sall*, sel ou salin.

Le chemin ne leur paraissait pas mauvais, lorsqu'ils n'enfonçaient pas jusqu'aux genoux; car souvent, s'ils mettaient le pied à côté des branches et des racines, ils tombaient dans des mares d'eau bourbeuse où ils pouvaient être exposés à périr. On dit même qu'un jour l'un de ces voyageurs alla disparaître dans une de ces ornières sans le prompt secours de son voisin, qui eut à peine le temps de le saisir par les cheveux. Combien de fois ceux qui passèrent cette savane ont-ils trouvé des malheureux enfoncés jusqu'aux bras avec leurs charges dans ces bourbiers sans fond, se tenant aux racines qu'ils avaient pu saisir, et attendant quelquefois depuis plus d'une heure le secours sans lequel ils seraient infailliblement périés.

Quand ils avaient fait sept ou huit arpents, ils tombaient de lassitude, et c'était souvent l'œuvre de toute une journée de faire ce périlleux trajet. Si la nuit les surprenait en chemin, il leur fallait se résigner à attendre le jour pour continuer: c'était s'exposer à y périr que d'y marcher sans lumière. Que de tristes nuits passées ainsi sans feu et sans couvertures, exposés quelquefois à une pluie avers, ou à la rigueur du froid, dans les longues nuits de l'automne! L'un de ces voyageurs, après m'avoir raconté d'une voix émue tout ce qu'il avait enduré lui-même, ajoutait: "Lorsqu'on sortait de ce marécage, on n'avait pas formé d'homme; la vase nous couvrait des pieds à la tête, et il ne nous restait que des habits en lambeaux."

Au retour de ces voyages, on les voyait quelquefois trembler de tous leurs membres pendant un temps assez considérable; plusieurs avaient les jambes enflées une semaine et davantage. Ce fut après une de ces pénibles expéditions, que l'un d'eux mourut victime de ses généreux efforts. C'était bien lui porter le courage jusqu'où il peut aller; plusieurs cependant voulurent tenter quelque chose de plus extraordinaire que ce qui avait causé la mort à l'un d'eux.

La potasse et la perlasse n'étaient quelquefois d'aucune valeur dans cette nouvelle colonie, parce que le marchand, ne pouvant, comme on l'a vu, les expédier, refusait d'acheter la cendre et le *sall*; cependant c'était presque le seul moyen de se procurer des vivres, et la famine, avec toutes ses horreurs, se présentait aux chaumières. Que faire donc? Se résigner à souffrir et peut-être même à périr, ou se décider à aller porter eux-mêmes, sur leur dos, le *sall* à Gentilly, à dix lieues de distance: point de milieu. Cette détermination, il est vrai, tenait du désespoir; mais, lorsqu'il vent sauver sa femme et ses enfants, de même qu'au champ de bataille, le Canadien est un héros.

On vit donc partir en différents temps, de Sommerset et de Stanfold, des colons portant sur leurs épaules du *sall* enveloppé dans des écailles et des feuilles d'arbres. Mais toutes ces précautions n'empêchaient point cet alcali de leur faire sentir son effet corrosif. Après avoir brûlé une partie du sac qui le contenait et de leurs vêtements, il pénétrait dans la chair, et, quand ils arrivaient à Gentilly, leur dos était tellement brûlé, que quelques-uns, dit-on, ne purent en être parfaitement guéris.

Mais que faisaient les mères infortunées d'une famille en proie à la plus cruelle disette, pour conserver leurs jours pendant que leurs courageux époux allaient ainsi, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver leur existence? Croyez-le, quelque invraisemblable que cela doive paraître, un certain nombre de ces familles ne vivaient que d'herbes, de feuilles ou de racines bouillies. Elles se nourrissaient d'une sorte d'ail sauvage que l'on trouvait en assez grande abondance: nourriture insupportable, surtout à cause de l'odeur qu'elle répandait. Dans la saison des fruits, les bleuets, les framboises... étaient aussitôt dévorés. Il n'était pas rare d'entendre dire à quelqu'un, qu'il avait passé une, deux et même trois journées sans manger. Un des marchands actuels de Sommerset, commis dans le temps chez un autre marchand de la même paroisse, m'a raconté lui-même qu'il fut envoyé un jour par son bourgeois pour faire la recette chez ces nouveaux colons, et qu'il entra dans une petite maison où la femme était seule avec ses petits enfants. Pour toute réponse à la demande d'argent qu'il lui fit, celle-ci se prit à pleurer, et ouvrant un chaudron où cuisait à gros bouillons vers un mélange d'herbes et de racines:—"Venez voir, dit-elle, ce que l'on mange depuis plus d'un mois, et jugez vous-même si l'on peut vous payer." Ce brave commis, comme on peut bien le penser, ne crut pas devoir insister davantage.

Il faudrait à présent, pour achever le récit de ces grandes souffrances, entrer dans chaque chaumière, y voir une mère désolée, des enfants pâles, à demi vêtus, pleurant et demandant à grands cris le pain qu'on ne peut leur donner... Mais pourquoi entreprendrais-je la peinture d'un tableau qu'il n'est pas possible de retracer dans sa triste réalité?

Ce que je viens de raconter pourra même paraître exagéré à quelques-uns des lecteurs; cependant la vérité m'en a été garantie plusieurs fois par les plus anciens habitants de Sommersot, au milieu

desquels j'ai demeuré pendant six ans; et, comme la plupart d'entre eux ont été témoins ou victimes, je les crois.

Cependant ce peuple affligé était résigné à la Providence, qu'il bénissait toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles il était soumis. Aucune plainte, aucun murmure ne se faisait entendre: il avait foi dans un meilleur avenir; la richesse du sol qu'il arrosait de ses sueurs le lui garantissait. Une espérance brillait pour lui dans le lointain, comme une lumière bien faible alors, mais suffisante pour soutenir son courage. Il est vrai qu'il y a des douleurs si profondes, que rien ne peut y apporter consolation; des plaies si saignantes, que personne ne peut les cicatriser; mais sur ces plaies, sur ces douleurs, il peut toujours être répandu une partie de ce baume salutaire que l'on trouve dans la religion, et qui est si propre à en tempérer l'amertume.

Quoiqu'il n'y eût pas de prêtre résidant parmi eux pour leur distribuer les secours qu'elle offre aux malheureux, ils pouvaient eux-mêmes, dans cette source intarissable de consolations, les forces qui leur étaient nécessaires. Ils priaient, espéraient et attendaient avec confiance; ils savaient que le Dieu auquel ils parlaient, comptait leurs larmes, et ne pouvait oublier leurs souffrances.

Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là au pied d'une croix, plantée au lieu même où l'on voit aujourd'hui l'église de Sommerset. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte sur la figure, réciter ensemble le chapelet, dont les grains bénits passaient lentement entre leurs doigts décharnés, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leurs paroisses natales, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate au souvenir de Jérusalem.

Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et aux cantiques dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en lui disant:

Je mets ma confiance,  
Vierge, en votre secours;  
Servez-moi de défense:  
Prenez soin de mes jours.

Sans doute que les anges, témoins de cette touchante prière, la portaient à Marie et lui disaient:

O Vierge, écoute leur prière,  
Sois indulgente et souris-leur,  
N'abandonne pas sur la terre  
Ces délaissés du bonheur.

Ces vœux furent exaucés: des défrichements plus considérables permettant de plus grandes semences, l'aisance commença à régner; l'automne, avec sa riche moisson, fit disparaître les souffrances de l'hiver, et l'hiver, "saison de pleurs pour l'indigence," devint au contraire pour eux la saison d'une certaine abondance et de la gaieté. Car il ne faudrait pas croire qu'une population si pauvre et si malheureuse fût le séjour habituel du découragement, de la tristesse et de l'ennui: non, la joie la plus franche régnait souvent dans ces chaumières où l'espérance tenait toujours compagnie à la pauvreté. Rien de surprenant en cela: car, même dans les moments les plus critiques,

Le Canadien, comme ses pères,  
Aime à rire et à s'égayer;

c'est là une partie de son caractère français que ni le temps ni les malheurs ne peuvent lui faire perdre.

Après quatre ou cinq ans de privations, les marchands établis à Sommerset et à Stanfold purent fournir des provisions en assez grande abondance; un moulin à farine fut construit à Sommerset, et un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, vint résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage?

Mais il en avait coûté cher à cette population héroïque pour ne pas se décourager en face des obstacles qu'elle avait eus à surmonter. Presque tous avaient altéré leur santé et avancé le terme de leur mort. C'est à leur constance à demeurer sur un sol aussi riche, sans aide et sans encouragement, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui deviendra bientôt comme le grenier de la Province.—"Si le pays," dit *Le Canadien Emigrant*, "pour la prospérité duquel ces hardis pionniers travaillaient avec tant d'énergie, eût encouragé leur zèle, combien de nos compatriotes seraient volontiers demeurés sur le sol paternel!"

L'ABBÉ CHARLES TRUELLE.

## SCIENCE.

## Les nations à l'Exposition Universelle de Londres en 1862.

## L'ANGLETERRE ET SES COLONIES.

(Suite.)

Nous n'avons plus qu'une étape à parcourir dans ce voyage à travers les industries diverses d'un grand pays. Cette étape n'est pas la moins longue, mais elle est la plus intéressante pour un Français, parce qu'elle a des rapports intimes avec l'art proprement dit, et peut-être aussi est-elle, pour la même raison, la plus exposée aux sévérités de la critique; c'est celle qui comprend tout l'ameublement: meubles proprement dits, porcelaines, cristaux et orfèvrerie. De l'autre côté du détroit, les fabricants n'ont pas encore su consommer l'alliance intime de l'art et de l'industrie qui semble plus naturelle à la France et aux peuples du Midi; d'ailleurs, les habitants eux-mêmes, par leurs habitudes, ne sollicitent que médiocrement l'industrie de l'ameublement à se perfectionner. L'Anglais vit dans sa maison, mais il y vit fort retiré; quand il reçoit quelque visite, c'est dans la pièce du rez-de-chaussée, au parloir, lequel sert à la fois de salle à manger et de salon. Au premier étage et au second, sont les chambres à coucher, le sanctuaire de la famille, où jamais un étranger ne pénètre, et qui ne contiennent, en fait de meubles, que le strict nécessaire, sans aucun luxe: lit à colonnes simplement tournées ou lit de fer, commode sans ornements, lavabo avec une toile cirée. Le parloir seul prêterait à la coquetterie, mais la cheminée de fer poli, dans laquelle on brûle du charbon de terre, porte fort rarement une tablette assez large pour placer une pendule, et elle ne reçoit que quelques petites poteries insignifiantes; la table, recouverte d'un tapis, occupe le milieu de la pièce; le buffet avec dressoir et quelquefois un piano, peuvent seuls trouver place. L'industrie n'a pas un champ assez vaste pour s'exercer. La cheminée appartient plutôt à la quincaillerie qu'à l'ameublement proprement dit, et c'est en effet à côté de la quincaillerie, avec les fourneaux de cuisine, que les cheminées étaient classées. Cependant les fabricants s'appliquent avec quelque succès à introduire l'ornementation et la variété dans cet article, et font un très-heureux emploi des poteries vernissées; mais ils feront bien de tempérer l'éclat choquant des réflecteurs de fer ou d'acier. Un peuple qui a la prétention d'aimer le confortable devrait vouloir que les meubles des appartements intérieurs eussent quelque agrément; or, pourquoi ces commodes de chêne, ces buffets de noyer sont-ils tout carrés et ressemblent-ils à des comptoirs d'épicierie? Voici une psyché qui a plus de prétention, et qui n'est cependant pas beaucoup plus gracieuse; ce n'est certainement pas le bon marché qui a limité le fabricant, car il la vend 140 fr. en bois blanc, sans aucun ornement, et pour peu qu'on la veuille en noyer et un peu moins nue, il demande 625 fr. Les meubles anglais sont chers, et si les fabricants recherchaient avec plus de soin les formes gracieuses, les consommateurs ne tarderaient pas à se former le goût. On vise bien au beau en Angleterre comme dans d'autres pays, mais seulement pour l'aristocratie et les grandes fortunes; les degrés intermédiaires manquent: tout ou rien. Or, pour les palais on fait de beaux meubles, et sans aucun doute les artistes anglais ont gagné, bien que leurs progrès aient fort peu profité à l'industrie courante. Ils sont imitateurs, ils font du grec, du boule, du rococo; ils sculptent finement le bois, quoiqu'en se perdant dans les petits détails; en général, ils réussissent mieux dans le chêne antique, dans l'ébène et dans les couleurs sombres que dans les teintes claires, où leurs peintures et leurs oppositions sont heurtées. Ils dépassent parfois le but; il y avait un piano, style du XVIIIe siècle, orné de tant de dorures, que le fabricant avait été obligé de le couvrir d'un châssis. Qu'est-ce qu'un meuble qu'il faut mettre sous verre? Il y avait aussi un petit guéridon à quatre pieds, qu'il avait fallu mettre sous cloche; la table et les pieds étaient de cristal, et tous les ornements d'or fin ciselé et gravé. Avec de pareils matériaux, le travail pouvait facilement atteindre à la délicatesse d'un bijou. Mais cette coûteuse fantaisie et toutes les extravagances de ce genre, auxquelles peut se livrer une riche aristocratie, ne font pas faire le moindre progrès à la véritable ébénisterie.

On apporte dans le service de table un peu plus de raffinement que dans les meubles. Cependant l'usage de l'argenterie est encore moins répandu dans la bourgeoisie qu'il ne l'est en France; tous les plats sont servis avec un couvercle, excellent habitudo; mais ce couvercle de métal, qui se prêterait merveilleusement à

l'ornementation, est toujours lourd, et les modèles en sont fort peu variés. La faïence, dans laquelle l'Angleterre excelle, est traitée avec beaucoup plus de soin; à l'exposition, c'était assurément le chef-d'œuvre de l'art anglais. Les peintres et dessinateurs sur faïence imitent aussi, mais en s'inspirant des modèles plus qu'en les copiant; ils imitent surtout le genre étrusque et les majoliques italiennes du XVIe siècle, quelquefois les vases chinois ou les formes françaises du XVIIIe siècle. L'art italien est le grand style pour la faïence; depuis quelques années, les fabricants anglais l'ont bien étudié et ils y réussissent parfaitement: la maison Minton, de Stoke-upon-Trent, est une de celles qui travaillent le mieux; ses candélabres, sa fontaine supportée par trois amours, ses peintures dans le genre du XVIIIe siècle, ses fines assiettes de porcelaine tendre sont d'un rare mérite. Les maisons Brown-Westhead, de Hanley, et Temple, de Londres, avaient de fort jolis surtout en Paris et en porcelaine tendre, supportés, les uns par des enfants, les autres par des groupes de fleurs; les peintures étaient fines, mais je n'aime pas ces bordures peintes à jour et découpées en dentelles, qui ne sont ni belles, ni commodes: les Anglais, qui ont le génie de la pratique, font bien de ne pas servir de tels modèles; ils feront bien aussi de ne pas abuser de la dorure, des couleurs lourdes, des peintures plaquées au hasard, défauts dont tous leurs manufacturiers ne se sont pas encore suffisamment corrigés. Mais ils peuvent puiser largement dans l'antiquité grecque, qui fournit des formes et des ornements très-bien appropriés à la porcelaine tendre: Baltain, de Londres, et Bell, de Glasgow, se distinguaient dans ce genre; leurs dessins, d'un rouge brique sur fond noir, atteignent à la hauteur de l'art, sans dépasser les limites d'une vente courante; on peut avoir pour 60 fr. un service de faïence, simple, mais d'un bon dessin. Cette industrie est concentrée à Londres et dans le Staffordshire, qui compte plus de 60,000 ouvriers employés au travail des poteries. Une des plus importantes manufactures du comté est toujours celle d'Etruria, fondée par Wedgwood, qui exposait de fort belles majoliques, dont les fortes ombres et les tons fondus avaient une originalité remarquable, de beaux groupes en Patos, des vases grands et petits, où des sujets en blanc mat se détachaient avec grâce sur un fond bleu tendre. La manufacture royale est à Worcester; elle brillait entre toutes par ses belles porcelaines dans le genre des émaux de Limoges, par ses peintures en camaïeu bleu, par ses imitations de l'antique et du style de la régence. Elle avait surtout deux magnifiques tableaux reproduisant la Française de Rimini, d' Ary Scheffer, et la Sainte-Famille, du Louvre, un beau Triton, et un buste de femme couverte d'un voile sous lequel apparaissaient les contours de la chair; c'était le chef-d'œuvre de l'art céramique.

La cristallerie anglaise est une des plus anciennes de l'Europe; elle florissait déjà sous le règne d'Elisabeth, et, quoique la France lui fasse aujourd'hui une rude concurrence, elle conserve encore le haut rang que lui a valu la finesse de son travail. Les lustres tout en cristal, que recherchent les Anglais, sont bien loin de valoir les nôtres, dans lesquels le bronze doré rend l'ornementation plus légère et rehausse l'éclat des facettes. Mais les services de table sont variés, élégants, souvent lourds cependant; les coupes et verres dépolis entourés d'une grecque, cristaux à grosses et à petites facettes, carafes et flacons, étaient en général bien traités; les légères teintes roses, dont ils sont parfois ornés, font un bon effet, et sont infiniment préférables aux imitations de pierres précieuses, dont quelques fabricants, à l'exemple de la Bohême, sèment leurs cristaux. La gravure sur verre n'avait pas de rivale à l'exposition: Millar, d'Edimbourg, avait des guirlandes de fleurs, des grecques et surtout des chiffres entrelacés qui approchaient bien près de la perfection: Dobson et Pearce, de Londres, avaient certainement atteint par les chefs-d'œuvre qu'ils étaient: leurs enfants se jouant dans des guirlandes de fleurs, étaient modelés comme des camées antiques; les feuillages étaient d'un fini irréprochable, et toute leur exposition présentait le même caractère. Ils avaient même, comme d'autres fabricants pour les meubles, dépassé le but, car ils étaient obligés de mettre leurs plus beaux flacons sous verre; quelques-uns de leurs dessins paraissaient confus à l'œil, et il fallait une loupe pour admirer toute la délicatesse du travail.

Dans l'orfèvrerie, ce n'est ni la richesse ni le travail qui manquent, c'est le goût. On répète que les Anglais ont fait sous ce rapport d'immenses progrès, et il est certain qu'ils en ont fait; mais ils conservent encore les défauts qui, en 1855, choquaient à Paris les yeux des connaisseurs. L'orfèvre anglais fait des paysages, des statues, des portraits; il ne fait pas d'orfèvrerie. Comme la plupart de ses concitoyens lorsqu'ils abordent les arts, il s'asservit trop aux petits détails de la nature, et ne sait pas s'en approprier les formes pour les combiner à l'aide de l'imagination et du goût. Je ne parle pas de la faïence table d'argent repoussé d'Elkington, puisqu'on prétend qu'elle a été faite par des ouvriers français;

mais que signifient ces *riflemen* dont l'uniforme est reproduit jusqu'au moindre bouton et qui font le coup de fusil au pied d'un chêne ? Se douterait-on que c'est un surtout de table destiné à porter des fruits ? Les épisodes de chasse au renard, les scènes champêtres dans lesquelles un amant épie sa maîtresse lisant une lettre, ne sont pas d'un goût meilleur, si parfait que soit le travail ; ce reproche s'adresse également à toutes les grandes maisons de Londres et de Birmingham, qui prodiguent partout les personnages avec des costumes historiques ou modernes, et qui abusent des palmiers et des paysages. Ces personnages ressemblent, qu'on me pardonne l'expression, à des bonshommes ou à des jouets d'enfants plutôt qu'à des objets d'art. Collis, un des principaux orfèvres de Regent-Street, élève son surtout et ses candélabres sur un large plateau de glace ovale ; jusqu'ici rien d'original ; mais la glace lui a représenté l'image d'une eau limpide, et, conduit par cette idée, il a fait du surtout une île, de la bordure une rive avec collines, arbres, rochers, toute une ménagerie qui paît, des héros qui pêchent des poissons dans la glace ; aux arbres sont suspendus les fruits du dessert ; il est impossible de pousser plus loin l'imitation et le mauvais goût. Christolte, dans le grand service de la ville de Paris, s'est aussi inspiré de la glace pour en faire une mer sur laquelle flotte le vaisseau de la ville, entouré de Tritons. Mais quelle différence dans la conception et dans les ressources du modèle ! Les Anglais, qui ne font pas le bronze, se servent de l'argent pour consacrer le souvenir des événements et surtout pour offrir un témoignage de reconnaissance à ceux qui ont bien mérité d'eux ; c'est ce qu'ils appellent *testimonials*. Ces témoignages, qui représentent toujours une action, ne contribuent pas peu à retourner leur orfèvrerie dans la fausse route où elle s'embourbe. Il y a pourtant un genre de *testimonial* qu'ils traitent avec talent, ce sont les bonnetiers en argent mat ou oxydé, avec ornements repoussés ; le modèle est encore un peu mou ; cependant, il y a là un art véritable qu'on ne saurait méconnaître et quelques artistes, Antoine Vechte surtout, peuvent à bon droit passer pour des maîtres. Ce dernier, il est vrai, a été formé à notre école : il a travaillé chez Froment Meurice, et la France peut revendiquer une bonne part de son mérite. Quelques groupes méritent aussi de grands éloges, par exemple la défilé du géant Orgalia, coupe de Hancock ; la mort de Boadicee, bouchier de Lambert ; Jupiter terrassant les Titans, par Ant. Vechte, beau vase, quoique reproduisant trop fidèlement le Jupiter de la galerie d'Apollon. Dans un grand candélabre de forme un peu lourde, Roskell a fait un très-herculeux emploi de pierres mates gravées en creux, sur un fond noir damasquiné d'or.

La joaillerie et la bijouterie n'ont pas un cachet aussi tranché. Comme il y a de grandes fortunes, il y avait grand étalage de gros diamants ; le Koh-I-Noor trônait au milieu des magnifiques diamants de la couronne. Mais de pareils objets sortent du domaine de l'industrie, peut-être même du domaine du beau ; ces énormes pierres écrasent une toilette, et d'ailleurs il est bien difficile que la monture n'en paraisse pas lourde. De leur préférence les brillants plus petits de Hancock, bien qu'il y ait parfois profusion dans les pierres ; néanmoins, il exposait un diadème de diamants et de turquoises figurant des *myosotis* qui étaient d'un effet délicieux. Les bijoux ont peu de variété, ils sont en général d'un goût sévère et d'un style assez noble ; les pierres sont d'un grand usage, le corail rose et l'or mat dominant. Mais dans toute cette bijouterie, on cherche vainement les articles courants que trouvent à acheter à Paris les fortunes modiques ; en revanche, ce qu'on trouve en Angleterre et qu'on chercherait vainement en France, c'est une pareille industrie de luxe comptant de riches représentants non-seulement dans la capitale, mais dans un assez grand nombre d'autres villes, à Birmingham d'abord, puis à Sheffield, à Dublin, à Glasgow, à Newcastle, à Edimbourg, etc.

Nous avons enfin terminé la revue, bien incomplète encore, quelque longue qu'elle paraisse, des principales classes de produits qu'exposait le Grand-Bretagne. Depuis les matières premières et les plus grossiers instruments de travail jusqu'aux délicatesses de l'art. Dans la foule des objets si divers qui se pressaient sous les galeries du palais, et dont beaucoup doivent être nécessairement passés sous silence, nous croyons du moins n'avoir omis aucune branche importante de la production, et, comme le Royaume-Uni avait de toutes parts répondu avec empressement à l'appel fait à ses manufacturiers, le tableau que nous présentons résume assez fidèlement les traits généraux de l'industrie britannique. Cette grande industrie a pour fondement les richesses du sol, la houille, le fer et l'argile : voilà les assises sur lesquelles elle a élevé l'édifice, moins fragile qu'on ne le suppose, de sa puissance commerciale. Avec l'argile, elle a bâti ses usines ; avec la houille, elle leur communique le mouvement ; avec le fer, elle les arme de ces engins qui remplacent les bras de l'homme et contempnent ses forces.

La houille enlit les briques, les poteries et les faïences ; produit la fonte, transforme en acier le fer doux que ses navires lui apportent de Suède. La fonte et l'acier, animés par la vapeur, coupent, rognent et pétrissent en quelque sorte le fer pour en fabriquer les grandes machines qui peuplent les manufactures du Royaume-Uni et s'expédient dans le monde entier. Ces manufactures, auxquelles le monde entier à son tour envoie des matières premières, attirent les charvres et les lins du nord, les cotons et la soie des pays chauds, les laines de l'Amérique et de l'Australie, et, semblables à des monstres dévorants, toujours avides et toujours insatiables, absorbent ces matières qu'elles rendent au monde sous forme de fils et de tissus, après en avoir gardé une bonne part pour la consommation intérieure du pays. Cette abondante production et les conséquences qu'elle entraîne, expliquent le commerce de l'Angleterre : l'exportation de ses houilles qui croissant chaque année s'élevait, en 1861, à près de 8 millions de tonnes, et rapportait 90 millions de francs ; celle de ses fers et aciers qui rendait 257 millions, sans compter la coutellerie figurant à la douane pour 88 millions et les machines pour 106 ; celle de ses manufactures de coton, la plus importante de toutes, qui dépassait un milliard, en y comprenant les fils ; celle des autres tissus qui, tout en restant bien au-dessous, atteignait, avec les filés, 58 millions pour les soies, 135 millions pour les lins et charvres, 350 millions pour la laine ; celle des faïences et poteries qui ne dépassait pas 25 millions. Comment un peuple qui, enfermé dans une île, entretient un pareil commerce, n'aurait-il pas une nombreuse marine, et comment cette marine ne soutiendrait-elle pas la concurrence contre celles des autres peuples, quand la métropole lui fournit à bon marché le combustible, le fer et les machines ? C'est ainsi que tout se lie dans l'économie d'une société, et que les effets deviennent causes à leur tour. L'Angleterre est un pays de grande production, une ardente fourmière dans laquelle chacun marche droit devant soi et poursuit son œuvre d'un infatigable labeur ; il semble qu'on la voit tout entière quand on pénètre dans une des usines de Leeds ou de Newcastle, où de robustes forgerons battent sans relâche à coups redoublés, ou traînent au pas de course des masses écumantes de fer que les marteaux, les pilons et les rouleaux aplatisent, broient ou tordent sans leur laisser le temps de se refroidir. Race énergique, mais race d'ouvriers et de négociants plutôt que d'artistes. Leur existence froide, la monotonie de leurs villes, la lourdeur de leurs édifices suffiraient pour le faire croire ; l'exposition le confirme : la critique trouve à mordre partout où le goût devient nécessaire.

On se demande à chaque exposition laquelle l'emporte de l'Angleterre ou de la France ? Problème à peu près insoluble, quand il est posé dans des termes aussi vagues, mais que tranchent trop souvent des vanités présomptueuses ou des intérêts alarmés. En réalité, il y aurait autant de jugements particuliers à porter qu'il y a non-seulement de classes de produits, mais de fabricants et presque de consommateurs. Si la supériorité se calcule sur le chiffre des exportations, ce qui d'ailleurs est une manière fort légitime d'évaluer la puissance industrielle d'un pays, l'Angleterre occupe certainement le premier rang. Si la supériorité dépend de l'excellence des produits, la solution est plus difficile à trouver, et je serais fort porté à croire, comme le nombre proportionnel des médailles tend à le faire supposer, que l'avantage est à la France. Mais à quoi bon poser la question sous cette forme irritante, qui excite de mesquines jalousies et fuisse le véritable sens des expositions ? Que les fabricants se rassurent des deux côtés du détroit : ni de l'un ni de l'autre une grande industrie ne mettra sa rivale ; les différences de mœurs et le prix de transport sont à cet égard des garanties suffisantes. Mais les grandes industries peuvent et doivent s'éclairer par le contact, se stimuler par la concurrence, appeler un besoin les secours de l'étranger. L'Angleterre placera toujours hors de son île des machines et des tissus, et la France fera bien de lui en demander, sans avoir à redouter une invasion ruineuse pour ses propres manufactures ; elle-même pourra envoyer en échange ses soieries dont le secret n'est pas encore trouvé, ses meubles, ses bronzes, ses objets d'art, quand toutefois elle aura fait non-seulement l'éducation des consommateurs étrangers, mais étudié elle-même leurs goûts et plié ses modèles à leurs besoins : c'est une science sur laquelle les négociants anglais peuvent nous donner des leçons.

## II.—LES COLONIES ANGLAISES.

Une des parties les plus curieuses de l'exposition était sans contredit celle qui renfermait les produits des colonies anglaises. La métropole leur avait consacré tout un transept, dans lequel chacune d'elles déployait à l'envi les richesses de son sol pour attirer les yeux et affrander les émigrants. Le transept ne leur suffisait même pas ; elles envahissaient la galerie, débordaient dans un des

bas-côtés et s'étendaient presque jusqu'au centre, englobant, à tort ou à raison, quelques pays, tels que le Japon et la Chine, sans doute parce que cette dernière ne se présente d'ordinaire sur les marchés européens qu'avec pavillon britannique, ou tels que Madagascar, dont nos voisins ne tirent encore rien, mais dont ils feraient volontiers un satellite de l'île Maurice.

Quoi qu'il en soit, elles déposent de la grandeur commerciale de l'Angleterre et constituent le plus vaste empire maritime qui existe, le plus riche qui ait jamais existé, le mieux constitué pour que chacune des portions se développe librement par le jeu naturel de ses propres forces, et que l'ensemble résiste par l'élasticité des liens aux secousses qui brisent d'ordinaire ces grands corps. Il y en a, il est vrai, qui sont de vieille date et se distinguent à peine des autres colonies européennes; d'autres, telles que l'Inde, qui rappellent de lugubres souvenirs et renferment encore de redoutables problèmes; mais la plupart, celles d'Afrique et surtout celles d'Océanie, pleines de sève et de jeunesse, intéressent et surprennent par la rapidité et la vigueur de leur croissance. Elles sont de ce siècle; nous les avons vues naître, et c'est à peine si le géographe peut se reconnaître dans les brusques changements auxquels elles le condamnent, bâtissant de grandes villes là où il n'y avait que des déserts, et étalant aujourd'hui la capitale d'un gouvernement représentatif dans une anse où on ne signalait qu'une chaumière en 1810. Les noms des plus jeunes ne sont pas encore parvenus aux oreilles des Européens, surtout aux oreilles des Français, trop rebelles ou trop indifférents sur ces matières, que déjà elles forment de petits États et commencent à entrer dans la vie politique.

Tous les enfants de l'Angleterre ne s'étaient pas rendus à la fête de l'exposition; cependant, j'en ai compté vingt-huit qui avaient été fidèles à la voix de leur métropole et qui composaient le cortège le plus brillant et le plus glorieux dont pût s'entourer la Grande-Bretagne. Dans ce concours des nations, elle se présentait comme une grande dame qui, riche et belle, semble plus imposante lorsqu'elle paraît escortée d'une jeune et nombreuse postérité; elle faisait songer à la mère des Gracques ou plutôt à ces grands tableaux de famille peints par Leslie ou par Lawrence, dans lesquels des enfants de tout âge se jouent et se groupent autour d'une noble duchesse, encore jeune et digne d'être aimée. Pour juger l'Angleterre dans toute sa grandeur, c'est là qu'il fallait la voir, au milieu de ses colonies qu'elle a semées de toutes parts et dont elle a pour ainsi dire enserré le globe. Si elle est justement fière d'être à la tête des nations par la puissance de son industrie et de son commerce, elle peut à bon droit aussi se glorifier de propager dans le monde entier, avec sa race et ses mœurs, sa laborieuse activité, et de prêter ainsi un concours efficace au progrès de la civilisation.

L'Inde n'est pas, à proprement parler, une colonie; c'est un pays conquis, pays immense qui a eu son histoire, ses révolutions, sa gloire bien avant que les Saxons et les Angles fussent sortis de leur presqu'île, et qui conserve, gravé en traits indélébiles par les siècles et par la nature, son caractère propre, que la domination anglaise ne lui enlèvera pas. Tissus, châles, vases d'argent ou de terre accusent tous une profonde originalité: on respire le goût oriental, sans être choqué par les disgracieuses bizarreries de la Chine ou même du Japon. Examinez cette orfèvrerie; ses ciselures, couvrant le métal d'un réseau inextricable et ses semis de paillettes ou de grains d'argent, rappellent les palmes multiples, les dessins compliqués et pourtant harmonieux de ses châles. Quel délicieux travail de filigrane et de cannetille! Il laisse bien loin derrière lui les merveilles, parfois trop vantées de l'art étrusque, et, pour ma part, je préfère cent fois cette orfèvrerie, qui constitue un art véritable, ayant une physiologie particulière, aux lourds travaux des orfèvres anglais, dont le défaut est de manquer de caractère. Les poteries de l'Inde, dorées ou argentées et dentelées en forme de pagode, ont le même avantage, quoiqu'elles soient moins remarquables: nos artistes pourraient y chercher des inspirations. Les Indiens égalent la patience des Chinois dans les sculptures sur bois ou sur ivoire, mais l'ensemble du dessin satisfait davantage les yeux; ils ne font pas seulement de petits coffres, objets de curiosité, ils appliquent ce mode de travail à l'ébénisterie: Bombay avait tout un mobilier découpé à jour et dentelé, qui méritait de fixer l'attention. Sans doute de pareils produits, destinés surtout aux gens du pays, ne peuvent jamais donner lieu à de nombreux échanges dans le grand commerce, non plus que les arbres d'or, ornés de soies, de bandelettes et de pierreries et les babouches brochées de paillettes d'or et d'argent qu'exposaient Nizagapatam et Lucknow; mais ils n'en sont pas moins curieux à signaler, car s'ils ne soient pas de l'Inde, le pays qui les consume compte à lui seul plus de 150 millions d'habitants; et, si dans ce pays le bas peuple se couvre avec le gunny et les foulards communs du Bengale; s'il n'a pour mobilier que d'informes char-

riots et des rouets primitifs, pour instruments de travail, que des outils et des charrues qui accusent la plus grossière ignorance ou le plus profond dédain pour les classes laborieuses, il y a des riches qui achètent les marchandises précieuses. Quelques-unes aujourd'hui leur sont disputées, avec raison, par la mode européenne; leurs châles d'abord. L'est peut-être pas de vêtement qui habille mieux une femme, de parure qui ait plus de souplesse et de grâce qu'un cachemire tel qu'en exposaient les villes d'Amritsir et de Moultan; le châle de l'Inde, quand il est réellement beau, a des tons chauds sans éclat, des nuances fondues avec art, un moelleux dont rien n'approche; il ne craint ni les imitateurs ni les rivaux. Mais la mode sait rarement s'arrêter aux limites du goût; on veut avoir un châle de l'Inde sans y mettre le prix, et on se tient pour satisfait pourvu que la marque soit authentique; aussi combien de châles qui, bien que venus de l'Inde, sont lourds et sans grâce! J'aime mieux un bon tartan. Ce que l'Inde possède aussi de merveilleux en ce genre, et que l'Europe pourrait lui emprunter en plus grande abondance qu'elle ne le fait, ce sont ses broderies, délicates branches d'or ou d'argent aux mille petites feuilles courant sur un fond de mousseline, riches écharpes de tulle rouge, bleu ou noir, semées de fleurs ou de points, relevées de bordures et de larges palmés d'or: dans cette fabrication se distinguent Delhi, Dacca, Bombay et surtout Benarès, qui avait envoyé les plus ravissants modèles.

Ces industries de luxe forment le côté pittoresque de la production indienne: l'artiste gémirait de les voir dépérir, et l'économiste lui-même se plaindrait si l'Angleterre laissait une des sources importantes de la richesse de l'Inde. Cependant la métropole, qui songe à ses fabriques et à ses navires, donne sa préférence aux matières premières et aux marchandises encombrantes; c'est dans ce sens qu'elle pousse le progrès, et c'est principalement vers l'industrie minière et agricole qu'elle le dirige. Elle demande surtout du coton, car en ce moment elle s'adresse à la terre entière pour en obtenir. Toutes les provinces en avaient envoyé; il en était venu du Pundjab, de Moultan, du Sindh, des présidences de Bombay, de Madras et de Calcutta, de Pinang, de Malacca et de Singapour. Quelques échantillons sont déjà fort beaux; on a planté avec succès, à Mysore, le coton égyptien, et à Pinang le Georgie longue-soie; le Surate lui-même, si longtemps déprécié, se relève, grâce à ses propres efforts et aux nouvelles machines à l'aide desquelles on le traite dans le pays de production et en Europe: l'association de Manchester a fait tisser en Surate et imprimer une collection de calicots, depuis la perse jusqu'à la mousseline, et, dans toutes les qualités, ces produits peuvent lutter avantageusement avec les étoffes similaires, de quelque provenance qu'elles soient. Certes, c'est là un puissant encouragement. Que les capitaines anglais ne craignent pas de s'aventurer dans ces spéculations; que le gouvernement facilite la navigation de l'Indus, active la construction de chemins de fer, dont quelques tronçons importants sont déjà terminés, et, à l'aide des machines qui éplucheront dans l'Inde et qui fileront en Europe, la grande question du coton se trouvera à peu près résolue, et plus d'une difficulté politique sera aplanie dans le présent et dans l'avenir.

L'Inde a d'ailleurs dans son sol bien d'autres ressources dont l'Angleterre sait tirer profit. Le thé commence à s'acclimater dans les provinces de l'est et même du centre, qui avaient envoyé quelques beaux échantillons: il y aurait grand profit à ne pas laisser à la Chine et au Japon le monopole de cette denrée. Les fibres textiles sont nombreuses sous les climats chauds, et l'Angleterre s'ingénie, depuis que la guerre d'Amérique l'a rendue prudente, à les comparer, à les étudier, à en tirer parti: l'Inde à elle seule en présentait plus de vingt espèces qui, toutes, peuvent servir à fabriquer du papier, des cordages ou des étoffes. Les variétés d'aloës ou d'agave, ainsi que la noix de coco, jouaient un grand rôle dans cette exposition; mais la seule plante qui jusqu'à présent ait pris une place sérieuse dans le tissage, c'est le jute dont la feuille fournit les fibres avec lesquelles on fabrique le gunny, les sacs et les toiles d'emballage. L'opium fait une grande partie de la fortune de Calcutta; mais cette fortune n'est pas assez pure pour que nous nous y intéressions. Les provinces agricoles présentaient leurs graines oléagineuses et leurs farines, riz, arrow-root, sagou, millet et blé; le carthame du Deccan, les bois de teinture, la citronnelle de Pinang, la noix de galle, le cachou du Bengale, le gingembre, le poivre noir et blanc sont aussi des articles d'un commerce assez important; cependant ils le cèdent de beaucoup à l'indigo, dont presque toutes les provinces, et surtout celles de Madras, avaient exposé de très-beaux échantillons.

L'Inde a aussi des mines: mines de cuivre, mines de fer dans l'Himalaya, mines d'étain dans la presqu'île de Malacca; elle cherche des mines de houille qui seraient pour elle la plus désirable de toutes les richesses et elle en a trouvé, car j'ai compté des

échantillons provenant de 17 exploitations différentes. Cependant, le sucres n'est pas encore complet, puisque Ceylan s'approvisionne toujours aux mines de Newcastle.

Ceylan qui, directement soumise à la couronne, a eu longtemps une destinée différente de celle de la grande presqu'île, restait encore séparée au palais de Kensington; mais son exposition n'avait rien qui la fit remarquer: le corail, les perles, les drogues tinctoriales sont, avec le café, le coton, le tapioca et l'arrow-root, ses principaux produits; elle possède toutefois la cannelle la plus belle et la mieux préparée que nous ayons vue, et quelques-uns des bois d'ébénisterie qu'elle étalait étaient d'une rare magnificence: mais elle les gâta quand elle veut elle-même les travailler.

Maurice, qui est en quelque sorte le poste avancé de l'Inde sur la route du Cap, avait exposé, avec ses cigares, son sucre et sa vanille, quelques beaux bois d'ébénisterie, de médiocres broderies et des échantillons du coton récolté dans les Seychelles. Ce qui frappait le plus dans son exposition, c'était le voisinage des produits de Madagascar que Maurice semblait prendre sous sa protection toute spéciale; ces produits d'ailleurs ne font pas l'éloge de l'industrie des Hovas: paniers de tresse, souliers, bijoux sans art, canif de corne, grossières cotonnades rayées; on se sent presque chez les sauvages; mais Maurice avait eu la galanterie d'y faire joindre le portrait de Radama II et la chaise de fer dont le colonel Middleton lui a fait présent.

Le cap de Bonne-Espérance ne paraît pas avoir mis le même empressement; la pauvreté de ses envois, qui contrastait avec l'abondance, quelquefois puérile, de ses jeunes compagnes, semblerait faire croire que cette colonie conserve toujours quelque chose du vieux levain hollandais. J'ai cherché inutilement le fameux vin de Constance; je n'ai trouvé qu'une collection de fibres propres à faire des pinceaux, du fil ou du papier, quelques poires à pondre et quelques fouritures. La petite colonie de Port-Natal, qui réclame des habitants, avait montré une plus grande bonne volonté; la chasse y est abondante et productive: belles fourrures et assez belles plumes d'autruche; le sol commence à rendre à la culture non-seulement des céréales, du café, du sucre et de l'arrow-root, mais un coton fort estimé, et les troupeaux y sont d'un bon rapport; la population s'y accroit assez rapidement depuis quelques années, et bientôt un nouvel Etat libre se sera formé autour de ce vaste et unique port creusé par la nature sur une longue côte sans abri.

Sainte-Hélène n'avait pas voulu que son nom manquât à la fête; elle avait envoyé du bois, du café, du coton et des cordages faits avec des roseaux. Mais je doute fort qu'elle puisse jamais donner lieu à de grandes entreprises agricoles.

(A continuer.)

## EDUCATION.

### Exercices pour les Elèves des Ecoles

#### SOLUTION DU PROBLEME DE GEOMETRIE DE LA DERNIERE LIVRAISON.

Pour avoir la solution du problème, il faut d'abord trouver l'accroissement apparent du volume du mercure à 100° dans le verre, lequel est égal à l'accroissement du volume du mercure moins l'accroissement du même volume de verre, puis le diviser par la section du tube capillaire à 100°.

Appelant  $V'$  le volume apparent du mercure à 100°;  $V$  son volume à 0°;  $R$  et  $R'$  les rayons du réservoir et du tube capillaire à la même température;  $a$  et  $a'$  les coefficients de dilatation du mercure et du verre;  $h$  la hauteur du mercure dans le tube capillaire à 0°, et  $t$  la température à laquelle l'instrument, on a:

$$V' - V = \frac{4}{3} \pi R^3 (1 + at)^3 + \pi R'^2 h (1 + at)^3 - \frac{4}{3} \pi R^3 (1 + at)^3 - \pi R'^2 h (1 + a't)^3$$

ou  $V' - V = (\frac{4}{3} \pi R^3 + \pi R'^2 h) ((1 + at)^3 - (1 + a't)^3)$

Développant  $(1 + at)^3 - (1 + a't)^3$  et négligeant les puissances supérieures à la première dans le développement comme étant trop petites, il vient

$$V' - V = \pi (\frac{4}{3} R^3 + R'^2 h) (3at - 3a't) = \frac{4}{3} \pi R^3 (3a - 3a')$$

Remplaçant  $3a$  et  $3a'$  par les coefficients donnés qui sont des coefficients cubiques et effectuant on trouve:

$$V' - V = 114,275336 \times 100 \times 0,00015392 = 1,75892597.$$

La section  $S$  du tube capillaire à 100° est exprimée par la formule  $S = \frac{4}{3} \pi R'^2 (1 + a't)^3 = \frac{4}{3} \pi R'^2 (1 + 2a't)$ , négligeant le terme  $a'^2 t^2$  comme très-petit.

Effectuant on trouve

$$S = 0,01908734375 \times 1,00001841 = 0,0191759$$

Et la hauteur  $h'$  du mercure dans le tube capillaire sera

$$h' = 24 + \frac{V' - V}{S} = 24 + \frac{1,75892597}{0,0191759} = 59,768 \text{ lignes.}$$

A. LAMY.

#### SOLUTION DU PROBLEME D'ARITHMETIQUE DE LA DERNIERE LIVRAISON.

$$20 \text{ quarts} \times 256 \text{ lb} = 5120 \text{ lb} \begin{cases} \text{à } 9\frac{1}{2} \text{ cts. prix de vente} = 8486,40 \\ \text{à } 6 \text{ cts. prix d'achat} = 307,20 \end{cases}$$

Différence \$179,20

dont il faut retrancher \$1,15 par 100 lb pour les frais de transport et \$1,30 de douane pour le même poids, égalant \$2,45 par 100 lb; donc

$$100 : \$2,45 :: 5120 : x = \$125,44$$

qu'il faut soustraire de \$179,20  
125,44

Profit \$ 53,76

A. LAMY.  
J. BERNIER.

#### SOLUTION DU PROBLEME D'ALGEBRE DE LA DERNIERE LIVRAISON.

Soit  $x$  le nombre d'élèves de la première classe,  
 $y$  " " " seconde, "  
 $z$  " " " troisième "

L'on aura  $y = \sqrt{xz}$  et (1)  $x - z - 1 = \sqrt{xz}$

(2)  $x + z + \sqrt{xz} = 49$

Additionnant ces deux équations, on a  $2x = 50$  et  $x = 25$ ; substituant cette valeur de  $x$  dans l'équation (1) nous avons

$$25 - z - 1 = \sqrt{25z} \text{ ou } 25 - z = 5\sqrt{z} - 18z + z^2$$

d'où  $z^2 - 73z = -576$

complétant le carré

$$z^2 - 73z + \frac{5329}{4} = \frac{5329}{4} - 576 = \frac{5329}{4} - \frac{2304}{4} = \frac{3025}{4}$$

Extrayant la racine  $z - \frac{73}{2} = \pm \sqrt{\frac{3025}{4}} = \pm \frac{55}{2}$

$$z = \frac{73}{2} \pm \frac{55}{2} = 9$$

d'où  $y = \sqrt{xz} = \sqrt{9 \times 25} = 15$

et  $x = 25$

A. LAMY.

#### Dictée Homonymique.

1. PÉCHÉ, *n. m.*, transgression de la loi divine; faute. PÉCHER, *verb.*, transgresser la loi divine.
- PÊCHER, *verb.*, prendre du poisson.
- PÊCHER, *n. m.*, arbre qui produit la pêche.
2. PÈLE, *es, ent*, du verbe *peler*, ôter la peau.
- PELLE, *n. f.*, instrument large et plat, à long manche, servant à divers usages.
3. PEINE, *n. f.*, châtiement; douleur, affliction; fatigue.
- PÊNE, *n. f.*, cette partie d'une serrure qu'on fait aller et venir avec la clef.
- PENNE, *n. f.*, grosse plume d'un oiseau de proie.
4. PEU, *adv.* de quantité.
- PEUX } du verbe *peuvoir*.
- PEUT }

## APPLICATION.

## La manie des pêches.

Chacun a sa manie: celui-ci ne se plaît qu'à pêcher, et vous le voyez qui tend pendant des demi-journées son innocent haméon à l'agile habitant des eaux; celui-là met tout son bonheur à posséder des pièces d'or qu'il enserme dans un coffre-fort muni d'une serrure à triple pêne; un troisième n'aime que les oiseaux à longues penes et à couleurs éclatantes; un quatrième a la manie des fleurs; il est toujours dans son jardin une pelle à la main. Parlez à cet autre de la richesse des moissons, d'une ample récolte, d'une bonne vendange, vous ne vous faites pas entendre: parlez-lui de figues et de melons, dites que les poiriers rompent de fruits cette année, que les pruniers ont donné avec abondance; c'est pour lui un idiome inconnu; il s'attache aux seuls pêchers, il ne vous répond pas. Ne l'entretenez même pas de vos pêchers, il n'aime qu'une certaine espèce; toute autre, que vous lui nommez, le fait sourire; il vous mène à l'arbre, cueille artistement cette pêche exquise, la pèle, l'ouvre, vous en donne une moitié et prend l'autre. Quelle chair! dit-il; trouvez-vous cela de votre goût? cela est-il divin? Je pourrais dire que voilà ce que vous ne trouverez pas ailleurs; le fruit qui fit pêcher Eve ne devait pas être meilleur. Et là-dessus ses narines s'exhalent, il cache avec peine sa joie et sa vanité par quelques dehors de modestie. O l'homme divin, en effet! l'homme qu'on ne peut jamais assez louer et admirer! l'homme dont il sera parlé dans plusieurs siècles! que je voie sa taille et son visage pendant qu'il vit, car ce serait un péché que de ne pas le remarquer; que j'observe quelque peu les traits et la contenance d'un homme qui, seul entre les mortels, possède une telle pêche!—(L'École Normale.)

## AVIS OFFICIELS.



## CHANGEMENT DE NOM D'UNE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE, &amp;c.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 22 de janvier dernier, de changer le nom de la nouvelle municipalité scolaire de St. Jacques, dans le comté de Montcalm, érigée par minute en Conseil du 24 du mois d'octobre dernier, et de lui donner le nom de *Municipalité scolaire de St. Jacques No. un*, au lieu de celui de *Municipalité scolaire de l'arrondissement No. un de St. Jacques*, qui lui avait été donné.

Son Excellence a bien voulu aussi, par minute en Conseil, portant la même date du 22 de ce mois, donner à l'autre municipalité scolaire de St. Jacques, dans le même comté, formée du territoire de l'ancienne municipalité de ce nom, moins la partie de territoire comprise par la nouvelle municipalité ci-haut désignée, le nom de *Municipalité scolaire de St. Jacques No. deux*.

## ERECTON DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 9 de ce mois, d'ériger la paroisse de St. Pierre de Durham, dans le comté de Drummond, en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Pierre*, et de lui donner les limites suivantes:

Bornée en front par la Rivière St. François; au nord, par la ligne séparant le lot de terre No. 3 du lot de terre No. 4, dans chacun des huit premiers rangs du township de Wickham; à l'ouest, par la ligne séparant le 8e rang du 9e, dans les townships de Wickham et de Durham, jusqu'au lot de terre No. 14 du township de Durham; au sud, par la ligne séparant le lot de terre No. 15 du lot de terre No. 14, dans les huit premiers rangs du township de Durham.

## NOMINATIONS:

## COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 22 de janvier dernier, approuver les nominations suivantes: Comté de Lévis.—Village d'Etchemin: M.M. Jérémie Demers et Augustin Simoneau.

Comté de Montcalm.—St. Jacques No. un: M.M. Louis Marion, Ludger Forest, François Prud'homme, François Houle et Séraphin Morin. Et par minute en Conseil du 9 de ce mois:

Comté de l'Outaouais.—Hill: MM. Joseph Lebel, James McGogy et James Cassidy.

## BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

M.M. Ferdinand Auclair, Cyprien Gagné et Cléophas Parent ont, le 3 de juin, 1862, obtenu des brevets d'école modèle.

Le même jour, les personnes suivantes ont obtenu des brevets d'école élémentaire: M. Augustin Aldric Desroches, Madame Derouin, née Marguerite Turgeon, Melle. Marie Elise Arcand, Marie Elisabeth Bélanger, Marie Soulauges Zélie Blanchet, Marie Arthémise Boudé, Marie Ombéline Drochu, Euxère Forbes, Marie Adélaïde Fréchette, Marie Anne Fortier, Marie Delpine Gauthier, Marie Luce Hudon, Marie Ursule Jacob, Marie Malvins Lebourgeois, Phébé Philomène Lachaine dit Jolicœur, Marie Virginie Leclerc, Marie Philomène Piquet, Marie Adèle Roy, Marie Rous, Marie Clarisse Roy dit Desjardins, Marie Caroline Turgeon et Ludvine Vézina.

Le 2 de décembre dernier, M. John Barnes a obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe et pour l'anglais seulement.

Et le 3 de ce mois:

M. Guillaume Robitaille a obtenu un brevet d'école modèle de 2e classe, F.;

M. Joseph Bolduc, (ou Bougie) a obtenu un brevet d'école élémentaire de 1e classe, F. A.;

M. Elie St. Hilaire a obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe, F.

N. LACASSE,  
Secrétaire.

## BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE QUÉBEC.

M. William Greaves a, le 3 du mois courant, obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe et pour l'anglais seulement.

D. WILKIE,  
Secrétaire.

## BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE MONTRÉAL.

M. William Nuttall et Melle. Agnès P. Scagel ont obtenu chacun un brevet d'école élémentaire de 1e classe A.;

M. Osgood Bond, Melles. Eliza A. Bean, Elizabeth Dunbar, Laura A. Stone et Frances Clarke ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe et pour l'anglais, moins Melle. Clarke, dont le diplôme est pour le français.

Octroyé le 3 février, 1863.

T. A. GIBSON,  
Secrétaire.

## BUREAU D'EXAMINATEURS DE L'OUTAOUAIS.

M.M. John Maguire et James Quinn ont, le 3 de ce mois, obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe et pour l'anglais seulement;

Melle. Clémence Rousson a, le même jour, obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe et pour le français seulement.

JOHN R. WOODS,  
Secrétaire.

## BUREAU D'EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Melles. Euxpère Ouellet et Ombéline Dumont ont, le 3 de juin dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire.

Melle. Angèle Delisle a, le 3 de février courant, obtenu un brevet d'école élémentaire de 1re classe et pour le français seulement.

P. DUMAIS,  
Secrétaire.

## BUREAU D'EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

Melles. Gracienne Lepage et Claire Pincou ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 1e classe, F.; Melles. Marie Carmel Perron et Sara St. Laurent ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 2e classe, F. Ces diplômes ont été octroyés le 3 février, 1863.

P. G. DUMAS,  
Secrétaire.

## BUREAU DES EXAMINATEURS DE ROYAL-OUEST.

MM. Thomas Langlois et William Bryce ont obtenu un diplôme d'école élémentaire de 1e classe, le premier pour le français et le second, pour l'anglais.

Oct. le 3 fév. 1863.

CHARLES KELLY,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE BEDFORD.

Melles, Mary J. Bray, Rose H. Caroline et Emily J. McCanum ont obtenu chacune un brevet d'école élémentaire de 1<sup>re</sup> classe A. Octroyé le 3 février, 1863.

L. H. D. BONDY,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DE BEDFORD.

M. Sentea Paige Rowell; Mlles. Sarah Eliza Martin et Ruth Wood Smith ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 1<sup>re</sup> classe, A.;

M. DeWitt C. Holland et Mlle. Elvira C. Gilbert ont obtenu un brevet du même degré et de 2<sup>e</sup> classe, A. Oct. le 3 fév. 1863.

WM. GIBSON,  
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

MM. John H. Cook, John A. Putney, et Melle. Philomène MacKie ont obtenu chacun un brevet d'école modèle, les deux premiers des brevets de 1<sup>re</sup> classe A., et Melle. MacKie, un brevet de 2<sup>e</sup> classe F.;

MM. Leslie P. Hovey, Henry Taylor, Melles. Ellen M. Taylor et Joséphine Dufresne ont obtenu chacun un brevet d'école élémentaire, les trois premiers des brevets de 1<sup>re</sup> classe A., et Melle. Dufresne un brevet de 1<sup>re</sup> classe F. Octroyé le 3 février, 1863.

S. A. HURD,  
Secrétaire.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE RICHMOND.

MM. Jules C. L. Morezain et P. E. Duhamel ont obtenu chacun un brevet d'école élémentaire de 1<sup>re</sup> classe, le premier pour le français et l'anglais et le second pour le français seulement;

Melles. Elmire Grégoire et Céline Marcotte ont obtenu un brevet de même degré et de 2<sup>e</sup> classe, F.;

M. William Tuohy et Melle. Elizabeth Neill ont reçu un brevet du même degré et de 2<sup>e</sup> classe, A.

J. H. GRAHAM,  
Secrétaire.

DOHS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. J. G. Shea, New-York : "Muttun Grammar," 1 vol. "Novum Belgium," par le Père Isaac Jogues, 3 vols. "The fallen Brave : a biographical memorial of the American officers who have given their lives for the preservation of the Union," 2 vols. "The Historical Magazine," 2<sup>e</sup> vol., 1 vol. "The Historical Magazine," 10 livraisons du 7<sup>e</sup> vol. "Brownson's Quarterly Review," livraisons des mois d'avril, de juillet et d'octobre, 1861. "Lives of St. Paul Miki, St. John de Goto, and St. James Kisai," martyrs, canonisés le 8 juin, 1862, 1 vol.

ERRATUM.—Dans la livraison du mois de juin, 1862, à la page 113, au titre de Bureau des Examineurs catholiques du district de Montréal, 24<sup>e</sup> ligne, au lieu de Henriette Hébert, lisez : Henriette Robert.

F. X. VALADE,  
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), FÉVRIER, 1863.

Distribution de la Subvention Supplémentaire faite aux Municipalités Pauvres.

On trouvera, dans notre feuille de ce jour, le tableau de cette distribution pour l'année 1862. Là, comme ailleurs, le grand nombre de nouvelles demandes rend, chaque année, la part de chacun un peu moins forte. On a dû mettre de côté les demandes de quelques localités dont la

subvention ordinaire s'est trouvée beaucoup augmentée par suite du dernier recensement. Cette subvention est d'un précieux secours aux établissements nouveaux et elle devra surtout aider à la colonisation du Bas-Canada. On peut voir aussi, par les notes qui se trouvent dans une des colonnes du tableau, que beaucoup de nouvelles paroisses font de grands sacrifices pour leurs écoles; et l'on remarquera aussi que la subvention a été en partie proportionnée à ces sacrifices, tout en tenant compte des besoins d'autres localités où, avec le plus grand zèle et la meilleure volonté possible, il était difficile de contribuer largement au soutien des écoles.

Dix-neuvième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenu le 30 Janvier, 1863.

Furent présents : M. Hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Éducation, M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, M.M. les Inspecteurs Cayon, Grondin et Valade; M.M. F. X. Desplaines, président, F. X. Héto, vice-président, G. T. Dostaler, secrétaire, D. Boudrias, trésorier, T. Amyraut et J. Duquette, conseillers; M.M. P. P. Auger, U. E. Archambault, F. X. Beauséjour, O. Caron, H. Frs. Chagnon, M. Emard, Frs. Gauvreau, N. Gervais, A. Guibord, P. Jardin, D. Olivier, J. Paradis, T. Picard, O. Tessier et M.M. les élèves de l'École Normale.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière conférence, M. Chauveau donna de sages conseils aux instituteurs, et leur recommanda, en particulier, la ponctualité comme une qualité essentielle à un instituteur.

M. Duquette donna ensuite une lecture sur "les progrès de l'Éducation dans le Bas-Canada et les causes de ce progrès jusqu'à nos jours." Puis, commença la discussion sur "les meilleures formes d'enseignement," à laquelle prirent part M. Archambault, M. l'inspecteur Valade, M. le Principal Verreau ainsi que M. Chauveau qui fit voir que la meilleure forme d'enseignement est celle qui résulte de la combinaison des formes d'exposition et d'interrogation, mais en proportions variables avec les différents sujets à enseigner.

M. l'inspecteur Valade a alors donné une lecture très-intéressante sur "la hauteur de la position de l'Instituteur vis-à-vis de l'Éducation du peuple et de l'avenir du pays."

Après quelques explications, M. Archambault a fait motion, secondé par M. Emard, qu'un comité soit nommé pour réviser la constitution ainsi que les règlements et faire, à la prochaine réunion, les suggestions qu'il jugera à propos pour le plus grand avantage de l'Association et des Instituteurs qui la composent, et que ce comité soit composé de M. M. l'abbé Verreau, T. Amyraut, P. P. Auger, D. Boudrias, O. Caron, A. Dalpé, F. X. Desplaines, G. T. Dostaler, J. Duquette, F. X. Héto, P. H. St. Hilaire, P. Jardin, O. Tessier et des moteurs. Cette motion fut acceptée. Enfin une motion d'ajournement jusqu'au dernier vendredi de mai, à 10 heures a.m. fut proposée par M. Boudrias secondée par M. Dostaler, et adoptée.

Le sujet de discussion à la prochaine séance sera : "La condition d'Instituteur doit-elle être regardée comme une profession; offre-t-elle autant d'avantages que les professions dites libérales?"

F. X. DESPLAINES,  
Président.  
G. T. DOSTALER,  
Secrétaire.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1859 et 1860.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur BARDY.

(Suite.)

Il est quelques paroisses où je rencontre un ou deux commissaires, mais à l'école de leur arrondissement. Cependant, dans un assez grand nombre de municipalités, j'ai l'honneur de me voir accompagné de presque tous les commissaires, et pour chaque école. Alors, le bien peut se faire, il m'est permis de régler les

contestations, de répondre aux plaintes, aux questions qui m'adressent les intéressés. Alors, il m'est facile de faire connaître si les enfants font ou ne font pas de progrès, et si les instituteurs remplissent fidèlement leurs obligations.

Les commissaires qui me paraissent se faire un devoir et me font le plaisir d'assister en corps et régulièrement, à chacune de mes visites, sont surtout ceux de St. Augustin, de St. Laurent, de St. Jean, de Ste. Anne, de St. Joachim, de St. Casimir, des Grandines, du Cap-Rouge, et de Stoneham.

Quelquefois aussi, je rencontre les commissaires de Ste. Foye, de l'Ancienne Lorette, de St. Colomb, du Château-Richer, de St. Roch, et du Cap-Santé.

Dans plusieurs municipalités, bon nombre de contribuables ont à cœur d'assister à mes visites, dans leurs arrondissements respectifs. Je profite de l'occasion pour leur expliquer les avantages d'écoles bien conduites; je leur fais comprendre la nécessité d'y envoyer régulièrement leurs enfants et combien il est de leur devoir de fournir, pour leur instruction, livres, papier, cahiers, ardoises et tous autres articles indispensables; que c'est dans les progrès de leurs enfants qui sortent triomphants des examens, qu'ils doivent trouver la douce récompense des sacrifices qu'ils s'imposent pour les faire instruire.

Dans le Rapport que j'aurai l'honneur de vous transmettre après ma tournée d'inspection de l'été prochain, je pourrai compléter l'état statistique des écoles sous contrôle, ainsi que celui des écoles indépendantes.

#### Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur PLEES.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur les écoles de mon district d'inspection. J'ai peu de remarques à faire. La petite vérole et la coqueluche ont été cause que les écoles ont été peu fréquentées dans le cours du printemps; mais, en général, j'y ai constaté des progrès. Je vais de suite les indiquer.

Ecoles protestantes de la ville de Québec.

1. L'école que tient Madame Brown est au premier rang; la méthode et le zèle de cette institutrice méritent les plus grands éloges. Cette école est fréquentée par 20 élèves; les plus avancés apprennent la philosophie naturelle, l'histoire ancienne et moderne, la grammaire française et anglaise, l'usage des globes, &c.

2. L'école tenue par M. C. R. Geggie continue de progresser. Le nombre d'élèves porté sur le registre de l'école est de 71, et environ 50 la fréquentent régulièrement. Les résultats de mon dernier examen à cette école m'ont donné une preuve certaine que le zèle et l'aptitude du maître, que j'ai déjà eu le plaisir de mentionner, n'ont pas diminué. Les enfants ont parfaitement répondu sur la grammaire anglaise et la géographie. J'ai constaté du progrès dans les exercices sur la composition, l'orthographe exécutée verbalement et par dictées. Les classes sont bien fournies de planches noires et de mappemondes.

Plusieurs jeunes gens fréquentent cette école dans le but de se perfectionner dans l'arithmétique et la tenue des livres: Part de la navigation y est aussi enseigné.

3. L'école No. 1 de St. Roch, tenue par Madame McLean et ses deux filles et fréquentée par 28 enfants de l'un et de l'autre sexe, va toujours en progressant. J'y ai constaté du succès dans la géographie et l'arithmétique mentale; l'écriture, en général, est bonne.

4. L'école No. 2 de St. Roch, que tient Mlle. Parker et qui est fréquentée par 37 élèves de l'un et de l'autre sexe, continue de progresser. Le bon ordre observé dans cette école, la fermeté avec laquelle les élèves ont répondu aux questions difficiles que je leur ai posées, sont une preuve évidente des efforts et de l'aptitude des institutrices.

5. L'école No. 2 de St. André, sous la direction de Mlle. Geggie, n'est pas fréquentée par un nombre d'enfants aussi considérable que celui de l'année dernière. Ceci ne doit pas être attribué à l'incapacité ou au manque de zèle de l'institutrice, mais bien à l'établissement d'une école ouverte, il y a quelques mois, dans le voisinage de celle-ci. Il reste, néanmoins, 25 enfants la fréquentant encore.

6. L'école de Champlain, sous la direction de M. et Madame Lloyd, a été fréquentée par 35 enfants des deux sexes durant les derniers six mois; cette école est bien dirigée et fait des progrès rapides. Les élèves qui suivent ses classes durant l'hiver en sont généralement absents durant l'été, à cause des travaux qui les appellent ailleurs, et ces absences sont non-seulement nuisibles à l'avancement de chaque enfant, mais elles sont au détriment du progrès général de l'école, par les irrégularités qu'elles occasionnent.

7. Hors des limites de la ville se trouve l'école de M. Purdie; les enfants de l'un et de l'autre sexe qui la fréquentent sont au nom-

bre de 31. Madame Purdie enseigne aux filles les éléments de la musique vocale, le tricot et les ouvrages à l'aiguille. Les maîtres, par leur douceur et leur attention, ont su s'acquiescer l'estime de leurs élèves. A ma dernière visite, je les ai questionnés sur les diverses matières enseignées, comprenant la grammaire anglaise, la géographie, l'arithmétique, la mesurage, etc., et ils ont répondu admirablement bien.

8. Ecole dissidente de la municipalité de St. Roch. Cette école, ouverte depuis peu de mois dans une maison construite pour cet objet, est fréquentée par 30 enfants. Les progrès que j'y ai constatés à ma dernière visite, m'ont pleinement satisfait.

#### Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur HUBERT.

Si, durant les années qui viennent de s'écouler, je me suis contenté de ne donner dans mes rapports que des statistiques et de ne faire que quelques observations générales, c'est que je craignais de devenir fatiguant par la monotonie des répétitions. J'avais d'ailleurs si peu de progrès à constater. Mon rapport de cette année offre d'importants résultats.

J'ai eu premier lieu remarqué que les bureaux d'examineurs se sont montrés plus sévères dans leurs examens des personnes qui se destinent à l'enseignement, quoique cependant on ait accordé des diplômes à des aspirants qui n'avaient pas l'âge voulu par la loi. Les contribuables se montrent aussi plus zélés pour l'éducation de leurs enfants; ce zèle néanmoins ne paraît pas encore beaucoup chez les commissaires; mais le temps fera disparaître l'apathie de ces fonctionnaires de la loi.

On construit aujourd'hui de nouvelles maisons d'école et l'on répare les vieilles maisons; à force d'instances, je suis parvenu à les faire garnir du matériel nécessaire. Une école en effet pourvue de tout ce qu'il lui faut ne manque jamais d'élèves qui la fréquentent.

Il est certaines écoles que j'ai visitées avec plaisir, et où régnait la discipline la mieux entendue. D'autres écoles étaient dirigées par des maîtres ignorant cet important moyen d'éducation. Mais, petit à petit, des réformes salutaires s'opéreront et j'ai lieu d'espérer que les bonnes méthodes d'enseignement trouveront partout des instituteurs qui les mettront en pratique.

Je dois faire remarquer qu'en général les instituteurs et les institutrices sont mal payés. Souvent l'année finit et ils n'ont encore reçu que la moitié de ce qui leur est dû; ce qui diminue de 12 ou 15 pour cent un salaire déjà assez mince, et les contraint d'acheter à crédit et de payer souvent très-cher des choses qu'avec de l'argent comptant ils auraient à bon marché.

La cause de cet abus vient de ce que, malgré mes fréquentes injonctions, les commissaires négligent de faire payer la cotisation aux contribuables. Au lieu de la faire rentrer dans le cours de l'automne ou au commencement de l'hiver, temps auquel le cultivateur a les moyens de l'acquiescer, ils attendent pour la percevoir jusqu'à la fin de l'hiver et au printemps; la conséquence de cette négligence est qu'à cette époque de l'année la récolte est depuis longtemps vendue et en général on en a dépensé le produit. De là, impossibilité morale de percevoir les arriérés de l'impôt.

Non-seulement on paye mal les instituteurs; mais, dans quelques localités, au lieu d'augmenter leurs salaires, on les a diminués. Cette injustice porte le découragement dans l'âme de l'instituteur, qui, dans ce cas, ne se livre qu'avec peine à l'exercice de ses fonctions. C'est pour ne pas s'attirer l'animosité des contribuables que les commissaires en agissent de la sorte. Ils ne veulent pas augmenter la cotisation; et c'est en réduisant les salaires de leurs maîtres et maîtresses qu'ils pourvoient aux autres besoins de l'école. Ils se trompent cependant d'une bien étrange manière. Le public ne sera pas longtemps encore sans les blâmer de leur coupable économie; car, coûte que coûte, l'on veut s'instruire.

Les parents, en général, préféreraient que les commissaires pourvussent eux-mêmes à tout ce dont ont besoin les enfants dans les écoles, plutôt que de s'en occuper eux-mêmes.

Je me suis efforcée, en faisant la visite des livres et comptes des secrétaires-trésoriers, de leur faire comprendre qu'il serait mieux d'adopter une manière uniforme de les tenir. En général, les secrétaires-trésoriers administrent honnêtement les finances des commissaires.

Des trois comtés de mon district d'inspection, le comté de St. Maurice est celui où j'ai remarqué que l'on faisait le plus de progrès. On y compte 29 écoles élémentaires, 3 écoles modèles, 5 académies et un collège classique: toutes ces institutions renferment 2186 élèves.

Le comté de Champlain renferme 35 écoles élémentaires, 3 écoles modèles et 1 académie. Nombre d'élèves, 2201.

Il y a, dans le comté de Maskinongé, 38 écoles élémentaires et

1 école modèle sous le contrôle des commissaires. Nombre d'élèves, 2005.

Le comté de Champlain tient le premier rang pour ses contributions locales; elles égalent presque trois fois la subvention législative; le comté de Maskinongé atteint le double et celui de St. Maurice ne l'égalé pas tout à fait deux fois.

Je réindique dans ce rapport que les institutions de premier ordre.

La cité des Trois-Rivières se tient à la hauteur de sa position de chef-lieu du district, par le nombre des établissements d'éducation supérieure qu'elle renferme. Son académie de filles, dirigée par les Religieuses Ursulines; son académie de garçons, tenue par M. Lawlor; celle de M. Balmain et l'école modèle des Frères de la Doctrine Chrétienne, ne laissent rien à désirer. Je signale surtout son collège classique, que vient d'ouvrir et que dirige avec habileté M. Bayard, prêtre-missionnaire. Cette institution jouit déjà d'une juste popularité et rendra d'importants services aux 50,000 âmes de la rive nord du St. Laurent, formant la population de ce district. Le site du collège a été judicieusement choisi. On a formé le projet de le faire incorporer.

Parmi les académies, je cite en premier lieu celle des Frères de la Doctrine Chrétienne, à Yamachiche. Sont ensuite très-dignes de remarques les écoles modèles de M. Tétrault, à la Rivière-du-Loup; de M. St. Cyr, à Ste. Anne-de-la-Pérade; celle de M. Robertson, à Ste. Geneviève; de M. Lamy, à St. Séveré; de Melle. Hamel, à Champlain, et de Melle. Robitaille, à la Pointe-du-Lac.

Il y a aussi plusieurs écoles élémentaires tenues sur un excellent pied.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur Bourgeois.

Le présent rapport est accompagné de statistiques que j'ai recueillies avec le plus grand soin, dans le cours de mes visites de l'année.

En les comparant à celles qui faisaient partie de mon rapport de 1858, vous trouverez une augmentation considérable du nombre des écoles en opération et surtout de celui des élèves qui les ont fréquentées.

Mon district d'inspection renferme aujourd'hui 49 écoles fréquentées par 1897 élèves; c'est en moyenne 40 élèves par école et une augmentation de 39 par cent sur l'année 1858.

Dans le cours de l'année 1859, plusieurs institutrices de capacité médiocre ont été remplacées par de plus instruites. Une école modèle a été ouverte au village de St. Christophe, et confiée à M. L. M. Laplante, instituteur d'une habileté reconnue. J'augure les plus heureux résultats du zèle de cet instituteur, et j'espère que les contribuables de cette localité comprendront toute l'importance d'un pareil établissement et continueront à faire de louables efforts pour le soutenir.

En parlant des progrès de l'éducation dans mon district d'inspection je ne dois pas omettre de faire mention des bonnes dispositions toujours croissantes que je rencontre chez les contribuables. J'ose dire que tous les préjugés qui entravaient autrefois le fonctionnement de la loi des écoles ont disparu et ont fait place au désir d'y aider efficacement. Chaque père comprend maintenant l'importance et la nécessité de l'instruction, veut avoir des écoles et sait, dans l'occasion, ne pas reculer devant les sacrifices qu'il faut faire pour atteindre ce but. Si, avec la bonne volonté et le zèle que je rencontre partout et dont je me plais à rendre témoignage, les contribuables avaient un peu plus de moyens, je suis convaincu que les résultats que l'on obtiendrait seraient de nature à contenter pleinement les amis les plus exigeants de l'instruction populaire. Ce défaut de ressources est ce qui fera le plus long-temps obstacle au progrès de l'instruction.

En somme, j'ai à me louer des résultats satisfaisants et des progrès de la loi d'éducation dans mon district d'inspection.

Les livres que je distribue en prix dans les écoles ont pour effet de créer de l'émulation chez les élèves et d'encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école plus régulièrement, afin de ne pas les voir privés de récompenses dont ils s'enorgueillissent.

Remarques sur les diverses municipalités de mon district d'inspection.

1. *St. Guillaume d'Upton.*—Cette municipalité a quatre écoles en opération; elles sont bien tenues et fréquentées par de nombreux élèves. Les progrès que j'y remarque, à chacune de mes visites, sont des plus satisfaisants. Ce sont certainement les meilleures écoles élémentaires de mon district. Les finances de la corporation sont dans un état florissant, et les comptes sont tenus avec beaucoup d'ordre et de clarté.

2. *St. Bonaventure d'Upton.*—Il y a trois écoles médiocres dans

cette municipalité qui a une grande étendue et une population comparativement peu nombreuse et trop pauvre pour maintenir ses écoles. Cependant les contribuables font preuve de beaucoup de bonne volonté.

3. *St. Germain de Grantham.*—Cette municipalité a quatre écoles élémentaires dont les élèves montrent assez d'assiduité, mais qui sont presque tous de jeunes enfants et n'ont encore fait que peu de progrès. L'école du Paroisse No. 1 est la meilleure de la municipalité. Les contribuables sont pauvres, mais les finances sont en assez bon état, grâce à la prudence des commissaires d'école.

4. *St. Frédéric de Drummondville.*—Cette municipalité a quatre écoles en opération dans le township de Grantham et deux dans celui de Wendover, en tout six écoles qui sont encore en trop grand nombre à cause du peu de ressources dont disposent les contribuables de cette paroisse. J'ai voulu en faire fermer quelques-unes, mais on s'est opposé à cela. La plupart de ces écoles sont médiocres et fréquentées par un petit nombre d'élèves, à l'exception cependant de celle du village que les commissaires viennent de confier à une institutrice protestante; ce qui a mécontenté et fait murmurer la population de l'arrondissement dont la majorité est catholique, et ce qui aura probablement l'effet de réduire le nombre des enfants qui vont à cette école. La corporation a liquidé une partie de ses dettes.

5. *Wickham.*—Cette municipalité a cinq écoles dont quatre sont bien tenues et assidûment fréquentées et donnent pleine satisfaction; la cinquième est médiocre et peu fréquentée. La corporation qui a, dans un court espace de temps, construit des maisons d'école dans tous ses arrondissements, a outrepassé ses moyens et contracté de fortes dettes qu'elle acquittera difficilement.

6. *Acton.*—Cette municipalité a deux écoles qui sont tenues sur un bon pied et donnent des résultats très-satisfaisants. Une troisième école a été dernièrement ouverte dans un endroit reculé de la municipalité et n'est encore fréquentée que par des commençants. Les comptes des commissaires sont bien tenus et leurs affaires monétaires sont en bon ordre.

7. *Aston* a trois écoles en opération, deux desquelles sont dans la paroisse de St. Pierre Césaire, dans le comté de Nicolet. L'examen que j'ai fait des enfants d'une de ces écoles m'a assez satisfait; la seconde est médiocre; la troisième est une bien pauvre école. Les contribuables de cette municipalité sont pauvres; mais les finances de la corporation scolaire sont bien administrées.

8. *Bulstrode.*—Cette municipalité a deux écoles dont l'une vient d'être ouverte et qui remplace une école indépendante. J'ai eu assez à me louer des résultats de l'examen des enfants de l'école No. 1; l'école No. 2, récemment établie, promet beaucoup; l'institutrice qui la dirige, quoique peu instruite, met cependant en pratique une bonne méthode d'enseignement et fait preuve de beaucoup d'application à ses devoirs.

9. *Warwick* a trois bonnes écoles sous le contrôle des commissaires et deux écoles dissidentes. Ces dernières sont bien tenues et les élèves y font des progrès. Je n'en puis dire autant des trois autres; mais les institutrices qui les dirigent aujourd'hui me paraissent plus capables que celles qu'elles ont remplacées et font bien augurer de ces écoles. Les affaires monétaires des dissidents sont dans le meilleur état possible.

10. *St. Christophe d'Arthabaska.*—Trois écoles de cette municipalité sont sous ma surveillance. L'école du village est dirigée par M. L. M. Laplante, instituteur muni d'un diplôme d'école modèle et qui a, depuis un grand nombre d'années, enseigné avec beaucoup de succès dans diverses municipalités du district des Trois-Rivières. Des institutrices qui m'ont paru capables ont remplacé celles qui ont dirigé les deux autres écoles, pendant les années précédentes, et cela avec peu de succès. Les finances de la corporation sont dans un état prospère et ses dettes sont en partie acquittées.

11. *St. Norbert d'Arthabaska.*—Cette municipalité, qui a peu d'étendue, a trois écoles dont l'une est assez bonne et les autres sont médiocres. Les finances sont sagement administrées.

12. *Stanford.*—L'école modèle de cette municipalité est bien conduite et les élèves y font des progrès remarquables. De ses quatre écoles élémentaires, deux sont excellentes, une assez bonne et l'autre médiocre. L'académie de Princeville qui a été, pendant une partie de l'année, sous la direction de M. Legendre, élève de l'école normale Laval, a été fermée. Ce fait est regrettable, et l'est d'autant plus qu'il est impossible de savoir à quelle époque on pourra la remettre en opération. La corporation qui

était fortement obérée à liquidé ses dettes en contractant un emprunt de \$500.

13. *Halifax-Nord*.— Cette municipalité, telle que présentement circonscrite, a deux écoles en opération qui sont soumises à ma surveillance; ses autres écoles sont placées dans le district d'inspection de M. Hume. L'une de ces écoles est bien tenue et les élèves y font des progrès; l'autre n'est fréquentée que par des commençants.

### Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

New-York, décembre, 1862.

JOGUES: "Novum Belgium, an account of New Netherland in 1643-44, by Revd. Father Isaac Jogues," 69 p. grand in quarto. Ne se trouve point dans le commerce.

M. John Gilmory Shea vient de publier avec une rare magnificence un manuscrit du célèbre missionnaire, daté "de 3 Rivières en la Nouvelle-France, 3 août 1646." C'est un petit mémoire géographique et historique de la Nouvelle-Hollande en général, et en particulier de Manhatte, aujourd'hui New-York, et d'Orange, aujourd'hui Albany, endroits que le père Jogues avait visités. Le volume contient 1o un beau portrait sur acier; 2o une notice biographique (15 p.); 3o le *fac-simile* du manuscrit tout au long; 4o le manuscrit imprimé en français; 5o une traduction anglaise; 6o des notes; 7o une carte "Nova Anglia, Novum Belgium et Virginia," *fac-simile* de celle qui se trouve dans le très-rare ouvrage de Jean de Laet d'Anvers; 8o une vue de la Nouvelle Amsterdam, *fac-simile* de celle qui se trouve dans le même livre. Grâce à la libéralité du savant bibliophile que nous venons de nommer, la bibliothèque du département de l'instruction publique possède un exemplaire de ce bijou typographique.

Montréal, décembre, 1862.

BRITISH AMERICAN JOURNAL of Medical and Physical Science. Après trois ans d'efforts, le Dr. Hall se trouve forcé d'abandonner la publication de cette revue, faute d'un encouragement suffisant de la part des membres de la docte profession. Nous le regrettons vivement, car ce recueil nous a toujours paru faire honneur à sa rédaction et l'existence d'une publication de cette spécialité nous paraît indispensable.

Québec, janvier et février, 1863.

LE FOYER CANADIEN: Les deux premières livraisons de ce nouveau recueil contiennent de jolis vers de MM. Garneau fils, Auger et De Cazes, une excellente esquisse de l'abbé Trudelle, *Les Bois francs*, dont nous reproduisons une partie, et, sous le titre *Souvenir*, quelques pages écrites avec grâce et simplicité, par Mme. P. L.

LES SOIRÉES CANADIENNES: Les trois premières livraisons du troisième volume de ce recueil contiennent une très-belle poésie de M. De Puibusque, que nous reproduisons sur nos premiers pages, et le commencement d'une étude de mœurs canadiennes, par M. Taché "Forestiers et Voyageurs." M. Taché peint avec amour les hommes et les choses de son pays. Les franchises et vives allures de son style vont bien à une pareille œuvre et le *Père Michel* ne pourrait avoir un historiographe plus sympathique. Nous attendons beaucoup de la rivalité du *Foyer* et des *Soirées*; on ne saurait mieux faire que de s'abonner à l'une ou à l'autre de ces publications, à moins qu'on ne s'abonne aux deux, ce que nous conseillons fort.

LEMOINE: Les Pêcheries du Canada, 146 p. in-12; atelier du *Canada*. C'est peut-être un des sujets les plus importants qu'il y ait pour l'avenir de notre pays, que celui qui se trouve traité dans cette brochure. Elle ne pouvait paraître plus à propos qu'au moment de l'ouverture de nos chambres législatives.

PROVANCHER: Flore Canadienne, ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, accompagnée d'un vocabulaire des termes techniques et de clefs analytiques, par M. l'abbé L. Provancher, curé de Portneuf, 2 vols. in-8, 842 p., 400 gravures. Joseph Darveau.

Nous devons déjà à M. Provancher plusieurs ouvrages, qui font partie de travaux scientifiques dont celui-ci est pour bien dire le couronnement. C'est, sans contredit, après le grand ouvrage de Bouchette sur la topographie du Canada, l'entreprise la plus hardie qui ait été faite en ce pays. Nous espérons que le succès du livre répondra au mérite et au courage de l'auteur.

Ste. Anne-de-la-Pocatière, janvier, 1863.

ELOGE de M. Painchaud, 96 p. in-16. Proulx. Cette petite brochure, accompagnée d'un portrait du fondateur du collège de Ste. Anne, renferme plusieurs discours prononcés dans cette institution à la mémoire de ce bienfaiteur de notre pays. On y trouve aussi une intéressante correspondance entre Châteaubriand et M. Painchaud. L'autographe de la lettre de l'auteur du *Génie du Christianisme* se conserve précieusement dans cette maison.

### Petite Revue Mensuelle.

Le plus grand événement de ce mois, pour nous du moins, est l'ouverture de notre parlement. Le discours du trône annonce plusieurs mesures importantes, entre autres une nouvelle répartition de la représentation dans chaque section de la province, l'établissement d'une voie de communication avec le territoire du nord-ouest et des dispositions législatives qui faciliteront le développement de notre organisation militaire. La question de la représentation basée sur la population sera probablement discutée à propos de la première de ces mesures, et le Haut-Canada sera encore une fois mis en lice contre le Bas-Canada. Le grand remède à cette difficulté c'est la prompte colonisation du territoire de l'Outaouais, par la population surabondante des paroisses du Bas-Canada; c'est le développement du *Canada central* où les deux races se rencontreront sur un pied d'égalité, et qui pourra servir de terrain neutre entre l'est presque exclusivement français et catholique et l'ouest presque exclusivement anglais et protestant. Plus la race française pourra prendre d'accroissement dans cette direction, plus elle augmentera ses chances de succès dans l'avenir.

La présidence de la chambre haute se trouvait vacante par la mort de Sir Allan MacNab, et la session a dû s'ouvrir par l'élection de son successeur. M. Campbell, le nouvel élu, a un avantage sur tous les Haut-Canadiens qui ont été élevés jusqu'ici à cette dignité, dans l'une ou dans l'autre chambre. Il parle le français correctement et facilement, et il a débuté par remercier la chambre dans notre langue, courtoisie de bon goût, dont on a dû lui tenir compte.

L'adresse a été proposée dans la chambre haute par M. Letellier de St. Just et secondée par M. Currie; dans la chambre basse, par M. Rankin et par M. Joly. Le Conseil Législatif, qui avait fait à l'unanimité l'élection de son orateur ou président, a passé l'adresse avec la même unanimité. On a remarqué que la langue française était plus généralement parlée dans cette chambre que les années précédentes.

L'assemblée législative, arène naturelle des passions politiques, offre un tout autre spectacle. Une discussion vive et prolongée y est de règle, sinon de nécessité; c'est plus qu'un usage, c'est une tradition. La présente session ne brisera point la chaîne traditionnelle, et d'ici à plusieurs jours on s'en donnera à cœur joie. Une fois déchargés des discours laborieusement préparés pendant la vacance, les nouveaux députés n'en seront que plus disposés à se livrer à l'examen des nombreuses questions de détail qui doivent attirer leur attention. Ce parlement est jeune encore, la dernière session a été courte et la situation générale est une des plus compliquées et des plus difficiles qu'on ait vues. Les prédictions des journaux politiques, qui, d'ailleurs, n'auraient point leur place dans cette modeste revue, se croisent donc en tous sens, et le public attend avec la plus vive impatience ce qui va résulter de tous les nouveaux éléments qui se trouvent en présence.

Il ne faut point en effet s'imaginer que parce que notre pays ne renferme pas une aussi grande population que la plupart des autres états où fonctionne le gouvernement représentatif, les difficultés gouvernementales ou administratives y soient moins grandes. L'organisme d'un insecte, a dit une fois le Dr. Rolph, traitant de ce sujet, est aussi compliqué que celui d'un éléphant et, dans l'ordre politique comme dans l'ordre de la nature, on peut dire *neq major in maximis, nec minor in minimis*. Du reste la comparaison est injurieuse, car si notre développement numérique n'est pas encore bien considérable, notre histoire est déjà grande et belle; nos destinées sont incalculables et la grandeur des peuples se mesure beaucoup plus à leur héroïsme, à leur fidélité à suivre les traditions nationales qu'aux chiffres de la statistique, cette parvenue de notre époque qui croit avoir tout annulé et remplacé dans les choses de ce monde.

Mêlé de races et de religion, couvrant une immense étendue territoriale, divisé en vastes sections, dont les besoins diffèrent presque autant que ceux de divers royaumes, aussi indépendant dans l'administration de ses affaires locales que n'importe quelle puissance, mais subissant nécessairement le contre-coup des événements extérieurs sur lesquels la mère patrie seule peut avoir un contrôle, le Canada s'avance avec prudence mais sans trop de lenteur vers une robuste et généreuse virilité qui donnera au monde, il faut l'espérer, la solution de quelques-uns des problèmes les plus difficiles que l'économiste ou le publiciste se soient posés. L'absence d'une aristocratie territoriale, même d'une bourgeoisie suffisamment riche et influente, fait que si d'un côté chacun est ici le fils de ses œuvres, d'un autre côté il manque souvent à nos hommes publics un des éléments principaux de l'indépendance personnelle, la fortune qui, en Europe et en Angleterre surtout, permet aux hommes d'état une longue carrière, les débarrasse de mille préoccupations et assure pour longtemps à la nation les fruits de leur expérience. De là une partie des secousses et des tiraillements qui compliquent l'action de notre système, mais à travers lesquelles cependant s'avance, guidée par la main de la providence, la formation d'un grand empire destiné à exercer une puissante influence sur toute l'Amérique du Nord.

Tandis que, sans nous dissimuler leurs inconvénients, nous tirons à bon droit vanité de nos institutions constitutionnelles, nos cousins d'outre-mer, malgré quelques concessions de la part de leur souverain, en sont encore à désirer une plus grande extension de leurs libertés politiques. A dire le vrai, leur position serait même difficile à tolérer si la France n'avait point toujours trouvé dans la liberté sociale, dans la haute

influence qu'y exercent la science et le talent à l'encontre des privilégiés et de la richesse une compensation à ce qui lui manque d'ailleurs. Voici du reste comment s'exprime sur ce point un écrivain que nous avons eu fréquemment occasion de citer, M. Forcade dans la *Revue des Deux-Mondes*.

" Ah ! il reste beaucoup à faire pour accoutumer ce pays à compter sur lui-même ; on est transpercé de la vérité poignante de ce mot, quand on songe à la détresse rouennaise. Tout homme d'état digne de ce nom, doit voir là un exemple de la triste influence que des institutions imparfaites peuvent exercer sur les mœurs d'un peuple. Il faut qu'on sache en effet jusqu'à quel point ce mot a été vrai dans cette circonstance. Nous sommes en janvier ; c'est en septembre ou en octobre qu'on eût dû mettre la France au courant des souffrances des ouvriers de Normandie et ouvrir les souscriptions, car la détresse a commencé ici à peu près en même temps que dans le Lancashire. N'y a-t-il point une ironie cruelle dans ce fait que, durant plusieurs semaines, nos journaux ont été remplis des détails sur la détresse du Lancashire, que leur fournissait une agence de traduction des feuilles anglaises, tandis que sur notre sol français, des milliers de Français, à trente ou quarante mille de Paris, souffraient sans qu'un écho de leurs gémisséments nous fût apporté par la presse française ? Mais pourquoi dira-t-on les chefs d'industrie de Rouen n'ont-ils point signalé eux-mêmes le mal tout de suite ? Cela eût été facile dans les pays où les citoyens sont accoutumés, par la liberté, à compter sur eux-mêmes, c'est-à-dire à se mouvoir dans leur sphère d'action légitime ; mais il n'en est pas ainsi en France : nous n'avons point l'habitude de l'initiative privée, nous n'avons pas la liberté de réunion et la plate-forme retentissante des *meetings*. Il eût fallu alors s'adresser à la presse. La presse !... qui dans ce pays affronte la publicité sans trembler ? Ne se sent-on pas exposé au reproche périlleux d'exciter une agitation factice, de troubler la tranquillité publique, de propager de fausses alarmes ? La misère, c'est l'attribut naturel de l'aristocratique Angleterre ; mais ne serait-ce pas manquer de patriotisme que d'annoncer qu'il peut y avoir en France cent mille ouvriers sans salaire et sans pain ? Nous comprenons les scrupules, les timidités des personnes honorables et dévouées, qui ont organisé le comité de bienfaisance de la Seine inférieure à l'endroit de la publicité et de la presse. Ils ne sont point coupables du retard regrettable que leur circonspection a mis à la réparation du mal ; ce retard ne doit être imputé qu'à nos imparfaites institutions et aux mœurs publiques que ces institutions nous ont données. Ils ont même agi prudemment peut-être pour le succès de leur œuvre, en s'interdisant toute relation avec les journaux. Ils ont mis aussi leur charitable entreprise à l'abri de tout prétexte de défaveur. La vérité, lente à se révéler, a fini pour ainsi dire par faire explosion toute seule. Si l'élan de la France n'a pas été assez prompt, si de cruelles douleurs ont été trop tardivement secourues, on ne doit donc en accuser que les tristes causes qui empêchent ce pays de s'accoutumer à compter sur lui-même.

" L'organisation des secours et les premières répartitions, si minimes qu'elles aient été, ont déjà produit un heureux effet parmi la population souffrante : elles ont fait pénétrer au sein de cette lugubre misère une lueur d'espoir et une chaleur de bons sentiments. Le moral, comme on le dit, se relève. Tous les avis de Normandie sont d'accord pour proclamer la dignité ferme et résignée avec laquelle les populations frappées par le chômage supportent leur infortune. Ce n'est pas seulement de la sympathie et des secours que nous leur devons, c'est de l'admiration. Le mal fait surtout ses ravages dans le pays de Caux. Ces braves Cauchois sont, en vérité, une forte et excellente race ; parmi eux pas un murmure, ils apprécient avec calme, ils jugent froidement leur situation : " Que voulez-vous, disait un de ces tisserands, parlant du chômage, quand il n'y a point de blé dans la trémie, le moulin ne peut pas moudre : il n'y a pas de coton en fabrique, on ne peut pas pousser la navette." C'est la même foi robuste, la même confiance dans le vieux pays des aïeux, qu'on nous raconte de ces autres Cauchois d'au delà de l'Atlantique, de ceux du Canada, de l'Acadie et du Cap-Breton."

Comme on le voit, les conséquences de la guerre des Etats-Unis sont une immense difficulté pour les principaux Etats européens, pour la France et pour l'Angleterre surtout. La doctrine de non-intervention, doctrine d'invention toute récente, résistera-t-elle encore longtemps aux nécessités les plus cruelles des populations, aux droits les plus évidents de l'humanité ? Ne point se mêler des affaires de son voisin est une excellente chose ; excepté, toutefois, quand sa maison brûle, d'abord parce qu'elle brûle, et ensuite parce qu'elle peut mettre le feu à la nôtre. M. Drouin de Lhuys a déjà paru une fois de cet avis, et les nouvelles les plus récentes sont qu'il va donner suite, isolément, à ses projets de médiation. La situation des Etats du nord, pendant ce temps, ne s'améliore guère, et les rêves qu'ils ont éprouvés sur mer, quoique moins considérables, ont encore une plus grande signification et une plus grande portée que tout ce qu'ils ont jusqu'ici éprouvé sur terre. La levée du blocus de Galveston, au Texas, et encore plus, celle du blocus de Charleston, sont des événements gros des résultats les plus inquiétants, et qui ouvrent une nouvelle période dans l'histoire de cette guerre. La course continue aussi à se faire avec le plus grand succès de la part des confédérés, et le commerce américain souffre chaque jour davantage de ces désastres. On a bombardé, depuis, Galveston, mais sans succès, et sur toute la ligne, le nord paraît, ou garder avec peine ses positions, ou céder devant les efforts de la nouvelle confédération, laquelle combat avec cette détermination et ce courage qu'on ne trouve guère que chez ceux qui luttent comme elle *pro aris et focis*.

Le parlement anglais et les chambres françaises se sont ouverts pres-

qu'en même temps que notre propre parlement. Dans son discours, la reine se félicite de s'être abstenue de prendre aucun parti dans le but d'amener une cessation de conflit entre les parties belligérantes de l'Amérique du Nord, parce qu'il ne lui a pas semblé qu'aucune ouverture de ce genre put être accompagnée d'une chance de succès. Ceci n'est point d'un trop bon augure pour la médiation isolée de M. Drouin de Lhuys.

Après ce paragraphe, le plus remarquable est celui dans lequel la Reine se déclare profondément touchée de la manifestation *non provoquée et toute spontanée* des Grecs en faveur de son fils ; mais elle ajoute que des engagements diplomatiques et d'autres puissantes considérations ne lui ont point permis d'acquiescer à ce vœu général de la nation grecque. La reine se déclare, de plus, disposée à énoncer au protectorat des îles Ioniennes, si les habitants manifestent le désir bien arrêté d'être réunis au royaume de Grèce sous le monarque qui remplacera le roi déchu. Mais ce choix n'est pas encore fait et le trône de Grèce, comme un simple portefeuille, reste vacant. " La question grecque, dit M. Gaillardet, fournit à l'Europe une nouvelle image de la toile de Pénélope. Après avoir refusé, puis accepté le trône, le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha le refuse de nouveau."

L'ouverture des chambres françaises a présenté le même spectacle que nous voyons ici. Tandis que la chambre des députés s'est engagée dans une discussion longue et opiniâtre sur l'adresse, le sénat a voté la sienne après de courts débats et par tous les membres présents, à l'exception du Prince Napoléon. En recevant l'adresse, l'Empereur a affecté de ne point tenir compte de la protestation isolée de son très-peu *féu* et très-peu *ami* cousin ; et il a parlé de l'*unanimité* du sénat.

On a relevé, dans le projet d'adresse de la chambre des députés, une phrase peu grammaticale ; c'est celle où la chambre dit : " dans la crise américaine, nos sentiments d'humanité sont plus affectés que ceux de nos intérêts." Ceci va à prouver que nous n'avons pas en Canada le monopole des solécismes officiels.

" Iliacos intrâ muros peccatur et extra."

Deux oppositions, l'une catholique et conservatrice, l'autre démocratique, ont pris le gouvernement entre deux feux. MM. Kolb Bernard, Plichon et Anatole Lemerrier ont été les orateurs du premier de ces partis ; MM. Jules Favre et Ollivier, qui, depuis plusieurs années, représentent presque seuls le dernier, ont fait des discours remarquables dans leur sens. M. Ollivier paraît avoir eu surtout, pour objet, de réunir dans une même phalange les démocrates et les libéraux ; mais la chose sera difficile, car l'Empereur, en s'attachant les derniers, a eu surtout pour but de les isoler de l'autre parti, et comme il a même risqué de perdre tout-à-fait l'appui des conservateurs pour gagner celui des libéraux, il n'est guère probable qu'il laisse échapper une conquête qui lui coûte aussi cher. Selon M. Ollivier, si le gouvernement impérial n'est point devenu un gouvernement parfaitement constitutionnel, c'est la faute et des libéraux et des démocrates : " ceux-ci ayant tort de s'opposer à la transformation démocratique que subissent les sociétés modernes, ceux-là ayant tort de vouloir que cette transformation s'opère à l'aide des doctrines étroites et stériles du jacobinisme. Il faut que les démocrates deviennent des libéraux, et que les libéraux deviennent des démocrates."

Tandis que l'on ne parle ainsi que de libéralisme et de démocratie, la vieille aristocratie française, dont le rôle est encore, malgré tout, quelque chose dans ce monde, vient de perdre deux de ses membres, dont les noms rappellent des souvenirs qui ne sauraient être indifférents à nos lecteurs. L'un est le marquis de Montcalm-Gozon, petit-fils du dernier défenseur de Québec ; l'autre est le duc de Lévis, mort à Venise. Le marquis de Montcalm avait vu avec émotion les honneurs rendus, dernièrement, en Canada, à la mémoire de son aïeul et des autres héros ses contemporains : l'érection d'un cénotaphe dans l'église des Ursulines et celle du monument de la seconde bataille des Plaines d'Abraham l'avaient vivement touché, et nous avons vu une lettre dans laquelle se trouvent exprimées, par de nobles paroles, la reconnaissance que ces démonstrations lui inspiraient envers notre pays : " Si je n'étais pas si âgé, disait le noble vieillard, j'irais vivre et mourir dans un pays où l'on conserve, avec une vénération si touchante, la mémoire des héros français."

Notre nécrologie locale a aussi enregistré, depuis notre dernière livraison, plusieurs noms considérables. Nous mentionnerons seulement ceux de Sir John Beverley Robinson, juge en chef du Haut-Canada, de l'honorable Dominique Mondelet, juge aux Trois-Rivières et de M. Thomas Molson. Ce dernier, homme aussi généreux qu'excentrique, avait bâti un collège et une église à ses frais et mis sur le fronton de ce dernier édifice une inscription qui rappelait le fameux " Deo erexit Voltaire."

Sir John Beverley Robinson était né à Berthier, dans le Bas-Canada, en 1791. Il fut procureur-général du Haut-Canada à vingt-et-un ans ; et pouvait se rappeler le temps où cette province ne contenait qu'une population de trente mille âmes. Il fut pendant dix huit ans membre de la législature et toujours considéré comme le chef de l'oligarchie connue sous le nom de *Family compact*. Il s'opposa énergiquement à la réunion législative du Haut et du Bas-Canada, prévoyant que l'élément démocratique recevrait par cette mesure un très-grand accroissement de force et de vigueur. Il publia sur ce sujet à Londres, où il s'était rendu pour lutter contre l'influence de Lord Sydenham et de la maison Baring, une brochure intitulée *Canada and the Canada Bill*, laquelle contient des appréciations très-remarquables.



TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLEMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1862.—(Suite.)

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Subvention annuelle ordinaire.		Cotisation prélevée.		Subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
2-Montagnes	St. Colomban	Pauvre et soutient 3 écoles. A bâti 1 maison	101	30	333	60	120	00	30	00
"	St. Placide	" " 5 écoles, une modeste	167	20	423	00	20	00	30	00
"	St. Canut	" " 3 "	93	28	358	48	50	00	30	00
Dorchester	St. Edouard	Pauvre et bâti une grande maison pour 2 écoles	182	24	100	00	40	00	30	00
"	St. Malachie	" Soutient 3 écoles	153	98	120	00	40	00	30	00
Drummond	St. Germain	" " 5 "	177	84	297	00	80	00	30	00
"	St. Frédéric	" " 6 " A bâti 1 maison, \$200.	143	58	745	00	80	00	40	00
"	Durham No. 2	" " 3 "	90	48	97	00	80	00	28	00
"	Wickham	" " 5 "	97	78	535	70	80	00	30	00
"	Durham No. 1 (Diss.)	" Population éparsée	20	00	90	00	100	00	20	00
Gaspé	Newport	Pauvre et ne dépendant presque de la pêche, qui a été man-	46	92	100	00	40	00	28	00
"	Pabos	" " " "	85	24	317	22	80	00	28	00
"	Baie Nord de Gaspé	Peu peuplé et pauvre	35	74	50	00	48	00	20	00
"	Grande-Grave	" " " "	79	90	125	35	60	00	28	00
"	Percé	Fait de grands sacrifices et soutient 6 écoles. A 3 maisons à bâtir	307	50	832	00	120	00	30	00
"	York et Haldimand	Pauvre et peu peuplé	32	34	111	00			25	00
"	Cap-Désespoir	Nouvellement érigé; démembrement de Percé							28	00
"	Baie Sud de Gaspé	Pauvre et peu peuplé. Soutient 2 éc., a bâti 2 maisons	58	78	220	00	200	00	28	00
"	Monts-Louis	" " " Montre beaucoup de zèle	22	62	99	00	16	00	28	00
"	Grande-Rivière	Montre le plus grand zèle et a de bonnes écoles	99	36	320	00	80	00	28	00
"	Rivière-au-Renard	Pauvre et soutient 2 écoles	100	84	128	00	60	00	28	00
"	Le Bonaventure	Pauvre, isolée et peu peuplée	20	30	88	06			20	00
Hochelaga	Coteau St. Louis (Diss.)	Sont peu nombreux	44	00	163	00	120	00	20	00
Huntingdon	Huntingdon (Diss.)	Sont très pauvres	40	00	90	00	80	00	30	00
Islet	St. Aubert	Municipalité nouvelle et pauvre. Soutient 5 écoles	149	86	252	00	60	00	30	00
Joliette	St. Béatrix	Tout nouvellement érigée. Pauvre							28	00
"	St. Ambroise (Diss.)	Sont peu nombreux, dispersés et pauvres	35	00	89	00	40	00	16	00
Kamouraska	Mont-Carmel	Pauvre et soutient 3 écoles	67	60	94	57	40	00	30	00
"	St. Hélène	" " 5 " A réparé une maison	143	58	200	00	80	00	30	00
"	St. Onésime	Pauvre et nouveau. Soutient 4 écoles	88	60	172	00	50	00	30	00
"	St. Alexandre	Fait les plus grands efforts pour soutenir de bonnes écoles	196	14	240	00	100	00	30	00
Lotbinière	St. Flavien	" " " Soutient 4 écoles	115	88	218	00	40	00	30	00
"	St. Gilles	" " " " 3 "	136	00	136	00	30	00	30	00
"	St. Agapit	" " " " Tout récemment érigé			48	00	20	00	25	00
Lévis	St. Lambert	" " " Soutient 7 écoles	186	08	256	00			30	00
"	Échemin, Village	A fait de gr. répar. à sa m. d'éc. Tient 1 éc. s. un gr. pied	90	66	273	00			30	00
Montmagny	Berthier	Soutient 3 écoles	138	04	183	00	100	00	25	00
"	He-aux-Grues	" 2 "	68	28	93	51	80	00	25	00
Montmorency	Laval	Très-pauvre. Soutient 2 écoles	69	76	72	00	50	00	30	00
"	St. Féréol	" Va bâtir 1 maison d'école	99	00	110	00			25	00
Mégantic	St. Julie	Nouveau et soutient 4 écoles. A bâti 2 maisons	158	04	228	00	50	00	30	00
"	Inverness (Diss.)	" " 3 " " 3 "	48	00	72	00	40	00	20	00
Maskinongé	St. Paulin	" " 5 " " 1 " \$240	120	40	191	00	60	00	25	00
"	St. Dilacé	" " 5 " La récolte a péri par la gelée	159	62	202	75	80	00	25	00
Montcalm	Chertsey	" et très-pauvre	103	90	141	00	40	00	30	00
Nicolet	St. Gertrude	" Soutient 6 écoles	160	64	250	00	70	00	25	00
"	St. Monique No. 2	Peu peuplé et pauvre	61	50	76	00	40	00	20	00
Ontario	Eardley	Pauvre, population éparsée. Soutient 4 écoles	113	62	269	28			30	00
"	Low	" " " 3 "	92	92	235	00			30	00
Pontiac	Sheen	" " " "	43	98	298	00	40	00	30	00
Portneuf	Cap-Rouge	Pauvre. Ont à payer un jugement de \$744	67	50	132	00	80	00	50	00
Québec	St. Dunstan (Diss.)	Pauvre et nouveau	57	08	60	00			25	00
Rimouski	St. Simon	" Soutient 6 écoles	136	46	294	00	40	00	28	00
"	Métis	" et peu peuplé	57	08	113	69	40	00	28	00
"	St. Octave	" Soutient 3 écoles et a bâti 2 maisons	180	32	344	00	50	00	28	00
"	St. Fabien	" " 4 "	147	98	251	30	40	00	28	00
"	Macnider	" nouveau. Va bâtir 2 maisons	139	62	142	00	60	00	28	00
Richelieu	St. Mareel	Pour aider à bâtir 1 maison dans un arrondiss. très-pauvre	137	14	312	00	40	00	28	00
Richmond	St. George (Windsor)	Nouv. et pauvre. A bâti 2 mais. et se prop. d'en bâtir une 3e	70	10	323	00	40	00	28	00
"	Cleveland (Diss.)	Peu peuplé; population éparsée	31	10	43	00			20	00
St. Maurice	St. Séverin	Pauvre et soutient 4 bonnes écoles	105	82	176	00	80	00	25	00
"	Shaunigan	" " 3 écoles	114	18	152	00	80	00	28	00
Shefford	St. Valérian	Nouveau et pauvre. Soutient 3 écoles	107	40	254	63			28	00
Saguenay	Escoumains	Pauvre et soutient 2 bonnes écoles	116	34	90	00	80	00	28	00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1892. — (Suite.)

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le montant.	Subvention supplémentaire			
			annuelle ordinaire.	collective prélevée.	sur demande.	laite accordée.
			\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Saguenay	Tadoussac	Nouveau et pauvre.	51 78	28 00	60 00	28 00
Stanstead	Barford	Peu pop. et soutient 5 éc. Bâti plusieurs maisons d'école.	79 14	250 00	40 00	30 00
"	Hatley (Diss.)	Sont dispersés et pauvres.				15 00
Terrebonne	Abetombie	Nouveau et très-pauvre. Population épars.	55 96	120 00	100 00	30 00
"	St. Jérôme No. 4	A une somme considérable à payer pour un jugement	27 58	100 00	40 00	30 00
Témiscouata	St. Antoine	Nouveau et pauvre. Soutient 3 écoles, bâti 2 maisons.	100 72	200 00	60 00	30 00
"	N. D. du Portage	" " " " " 4 " "	101 06	187 00	80 00	30 00
"	St. Eloi	" " et soutient 6 écoles, a bâti 1 maison	157 92	195 00	100 00	30 00
"	St. Madeste	" " " 2 " va bâti 1 " "	70 10	120 00		20 00
Wolfe	Weedon	" " et pauvre. Soutient 4 écoles.	91 46	421 00	40 00	30 00
"	Wotton	" " " 7 " A bâti 1 maison	173 32	308 34	50 00	30 00
"	St. Camille	" " Construit 3 maisons	51 94	150 00	80 00	30 00
"	Ham-Nord	" " " 2 " "	68 96	75 00	80 00	30 00
Yamaska	St. Zéphirin	Soutient 5 écoles	144 36	275 00	40 00	29 67
			\$ 4016 67			

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— L'honorable M. Galt, ex-député ministre des finances et membre de l'Assemblée législative pour la ville de Sherbrooke, a fait don au Collège St. François, (St. Francis College) Richmond, de la somme de \$900, destinée à la création de bourses en faveur des élèves de cette institution.

— Lord Palmerston a accepté la dignité de Lord Recteur de l'Université de Glasgow. M. Gladstone a été réélu Lord Recteur de celle d'Edimbourg. Au sujet de ces deux nominations, une correspondance de Londres, publiée dans le *Moniteur*, fait la remarque suivante: "Ainsi, deux des ministres de la reine vont, pendant l'année prochaine, être à la tête des deux principaux centres d'instruction et de science de la presbytérienne Ecosse, quoiqu'ils soient tous deux membres de l'église épiscopale d'Angleterre."

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— La Presse ressemble un peu à un général commandant des armées, en ce sens qu'elle dirige la lutte incessante du progrès contre l'erreur, l'ignorance et la stagnation. C'est à elle qu'il revient de signaler le mérite en tout genre, de décorer les braves de l'attention et de l'admiration publiques. En même temps les âmes s'échauffent, l'émulation naît de tous côtés, et l'on s'avance à rangs pressés dans la voie nouvellement ouverte. C'est d'après ces considérations que nous croyons de notre devoir de signaler l'esprit d'initiative, le courage et l'énergie de la famille Boudreau. La famille Boudreau: c'est un nom sans doute bien obscur, bien ignoré parmi nous, mais c'est un nom destiné à vivre dans les annales de la colonisation; et voici pourquoi.

La famille Boudreau, composée de sept frères, était établie dans la paroisse de St. Alexandre, sur un lot de terre relativement peu considérable. Ces sept frères, dont l'aîné compte aujourd'hui vingt-neuf ans, prirent un jour la résolution de quitter la maison paternelle où la table devenait plus étroite de jour en jour et suffisait à peine au développement d'une aussi nombreuse famille. On parlait alors beaucoup de colonisation. Ces jeunes gens, tous sept intrépides et robustes, tendirent la main à la fortune qui les invitait à marcher du côté de nos terres incultes. Le projet d'un établissement dans les townships est aussi vite arrêté entre eux que conçu.

Quoique fils de cultivateurs, les jeunes Boudreau n'avaient pas dédaigné d'apprendre des métiers. L'un d'eux s'était fait forgeron, l'autre menuisier, un autre cordonnier, ainsi des autres, en sorte qu'ils avaient les plus fortes garanties de succès dans ce genre d'entreprise. Ces métiers utiles sont de vrais capitaux pour le défricheur. L'aîné de la famille avait fait son cours complet d'études au collège de St. Hyacinthe, et se trouvait dans le meilleur état possible pour diriger un établissement quelconque.

Ainsi organisée, la famille Boudreau se dirigea vers les townships de l'Est. Elle s'établit sur un immense lot de terre contenant 800 acres, situé à quelques milles seulement de Sherbrooke, sur la rivière St. François.

Bâti deux jolies maisonnettes avec accompagnement d'étables, d'écuries, etc., etc., ce fut pour eux une affaire de quelques jours. Ils procédèrent ensuite aux travaux de défrichement et presque en même temps ils jetèrent les fondations d'un moulin à scies, en face de leur habitation, où le St. François déploie une grande force motrice.

Il y avait de cela une année écoulée dans le mois d'octobre dernier, et déjà la jeune colonie comptait 45 acres de terre ouverte au soleil, et prête à être ensemencée au printemps prochain; et déjà un moulin à scies est élevé et fonctionne avec le plus grand succès. Ajoutons à cela que ces courageux défricheurs ont été forcés de suspendre leurs travaux pour faire un chemin de quinze à vingt arpents, devenu indispensable, et pour jeter un pont assez considérable sur une rivière qui leur barrait le passage. Ils ont fait tout cela dans l'espace d'une année. Aussi, dans les environs, les Boudreau sont cités comme des modèles d'énergie, de force et d'intrépidité. On a donné leur nom à l'endroit qu'ils occupent, et tous les colons se comptent heureux de pouvoir les encourager. Nous apprenons qu'ils songent à agrandir leur propriété de plusieurs centaines d'acres, afin de grouper autour d'eux de nouveaux membres de leur famille. Leur exemple a produit le plus heureux effet dans les paroisses de St. Alexandre, Ste. Marie et St. Grégoire, où le zèle pour la colonisation paraît être porté au plus haut degré.

Deux d'entre ces sept frères sont aujourd'hui mariés. Leurs nobles épouses, semblables aux femmes des premiers colons canadiens, ne se sont pas effrayées à la perspective de cette vie isolée. Elles l'ont acceptée au contraire de bonne grâce, comme il arrive toujours lorsque les femmes ont un sacrifice à faire. Car c'est pour elles surtout qu'on dit:

Le dévouement, sans doute, a son prix en lui-même; Que peut-on désirer quand on sert ce qu'on aime?

Ce serait le lieu de développer tous les avantages qui résulteraient d'une organisation de ce genre dans les différentes paroisses qui ont établi des sociétés de colonisation. On s'adresse trop particulièrement à la classe agricole sans faire presque aucun cas des corps industriels. Cependant, leur concours est presque indispensable aux nouveaux établissements. Le travail en commun, l'assistance mutuelle sont aussi efficaces pour opérer des travaux comme ceux-là, que les capitaux les plus considérables. Isolons-nous le moins possible, transportons-nous par familles, par groupes, au milieu de ces terres nouvelles. Entraînons avec nous autant que nous pourrons ce qui nous est cher. C'est un moyen de regretter moins le sol que nous quittons et de nous attacher plus promptement à celui que nous adoptons. Et puis c'est là surtout, dans ces solitudes que la civilisation n'a pas encore fournies de ses nombreux produits, que nous sentons le besoin de compter sur l'assistance d'un frère ou d'un ami. — *Le Colonisateur.*

Des Presses à Air dilaté d'Eusèbe Sénécal, 4, rue St. Vincent, Montréal.